



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2788
7 janvier 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Pour 2022...



lup & F.

Leur société

- Mesures anti-Covid : au travail quoi qu'il en coûte! 3
- Prix : tout augmente, sauf les salaires 3
- Macron(te) de Noël 4
- Urgences : un désastre annoncé 4
- Écoles ouvertes... au virus ! 4
- Lycée Blanqui-Saint-Ouen 4
- Vingt ans d'euro : la monnaie unique d'une Europe divisée 5
- Calais : les migrants résistent 5
- Et notre drapeau est rouge 5
- Féminicides : les coupables et les responsables 6
- Auto-tests : hypermarchés contre pharmaciens 6
- Handicap : la dignité selon Macron 6
- Santé : chères mutuelles 7
- Logement : situation indigne 7
- Bourse : spéculateurs à la fête 7
- Balkany : Noël au balcon, Pâques en prison ? 7
- La bonne année des milliardaires 7
- Vaccins : fortune des uns, misère des autres 16

Élection présidentielle

- Un programme de lutte 16
- Les réunions publiques de Nathalie Arthaud 16

Dans le monde

- Soudan : la caution démocratique a fait long feu 8
- Turquie : la population paie 8
- Migrants : les États européens tuent à leurs frontières 9
- Armes nucléaires : si tu veux la paix, prépare la révolution 9
- Énergies fossiles : dans le mur 9
- Russie : bâillon et matraque 10
- Démagogie anti-migrants 10

Dans les entreprises

- Dans les hôpitaux lyonnais 12
- Hôpital Charles-Nicolas Rouen 12
- Hôpital de la Pitié-Salpêtrière Paris 13
- CHI Clermont-Fitz James 13
- RATP métro ligne 13 13
- Livreurs : les forçats de la course 14
- Magasins Carrefour - Bercy et Belle-Épine 14
- RSI Intérim 14
- Métallurgie : le patronat veut imposer des reculs 15

Il y a 30 ans

- Décembre 1991 : la fin de l'URSS 11

Lutte ouvrière à 1,50 euro

Le prix de vente de *Lutte ouvrière* au numéro passe de 1,20 euro à 1,50 euro.

Ce prix n'avait pas changé depuis octobre 2014, mais depuis les coûts ont augmenté, en particulier pour le papier et la distribution.

Nous remercions tous nos lecteurs d'accepter cette augmentation, qui nous aidera à continuer d'assurer la parution de leur journal.

En 2022, que le camp des travailleurs se fasse entendre!

L'année écoulée a été marquée, pour le monde du travail, par les attaques contre le niveau de vie et les conditions de travail, toujours plus dures, toujours plus précaires. Mais ce n'est pas le problème pour Macron, qui s'est offert, avec les traditionnels vœux du Nouvel an, une énième séance d'autosatisfaction à une heure de grande écoute. À l'entendre, des travailleurs aux personnes handicapées, en passant par les anciens et les enfants, tout le monde vivrait mieux.

L'épidémie met l'hôpital public et ses travailleurs au bord de la rupture? Elle impose des contraintes et désorganise toute la société? Macron en rejette la responsabilité sur les non-vaccinés, alors que c'est le résultat de la politique des gouvernements successifs, et surtout de la mainmise grandissante de la finance sur l'hôpital et tout le secteur de la santé.

Les hôpitaux sont à genoux, des services d'urgences saturés ferment des lits ou ne fonctionnent pas la nuit et le week-end, mais pas question de moyens supplémentaires! Pour désengorger les Urgences, le gouvernement trouve plus économique de supprimer les patients. Il fera désormais payer 19 euros comptant si la consultation n'est pas suivie d'une hospitalisation. Tant pis pour ceux qui vivent dans des déserts médicaux et dont le seul accès rapide aux soins se trouve à l'hôpital. Et c'est la même réalité du côté de l'école ou des transports, où le manque de personnel et de moyens pèse et est encore accentué par les conséquences de l'épidémie.

Alors que le prix du gaz a augmenté d'au moins 50% dans l'année, que ceux de l'essence et du fioul domestique ont grimpé en flèche et que l'inflation touche les produits de consommation courante, le monde du travail devrait se satisfaire d'un smic à 1269 euros net, rattrapage de janvier compris. Les personnes handicapées, d'une allocation dont le maximum ne dépasse pas 903 euros. Les anciens, d'un minimum vieillesse à 916 euros et de la promesse d'un montant de pension minimum de 1000 euros, à condition d'avoir eu une carrière complète, ce qui exclut bien des travailleurs. Quant aux chômeurs, ils voient leur droit aux allocations et le montant de celles-ci baisser avec la réforme de l'Assurance chômage.

Avec ses vœux, Macron annonce bien la couleur: au monde du travail, la survie; à la classe capitaliste, le «*quoi qu'il en coûte*» pour

assurer ses profits.

Car, du côté des possédants, 2021 aura été l'année de toutes les performances: celle de l'augmentation de la fortune de Bernard Arnault, hissé au rang de deuxième fortune mondiale, celle des dividendes record pour les entreprises du Cac 40, des bénéfices multipliés par 23 en une année pour Total, quand des travailleurs doivent choisir entre faire le plein pour aller travailler, ou chauffer la maison.

Pour ne plus subir cette réalité en 2022, il ne suffira pas de se débarrasser de Macron. Si arrogant et méprisant soit-il, il n'est que le serviteur de cette classe riche, dont les profits dépendent de notre exploitation et de la perfusion d'argent public que le gouvernement, comme ses prédécesseurs, maintient ouverte en permanence. Pour nous faire respecter, nous devons riposter à l'offensive menée par cette classe capitaliste.

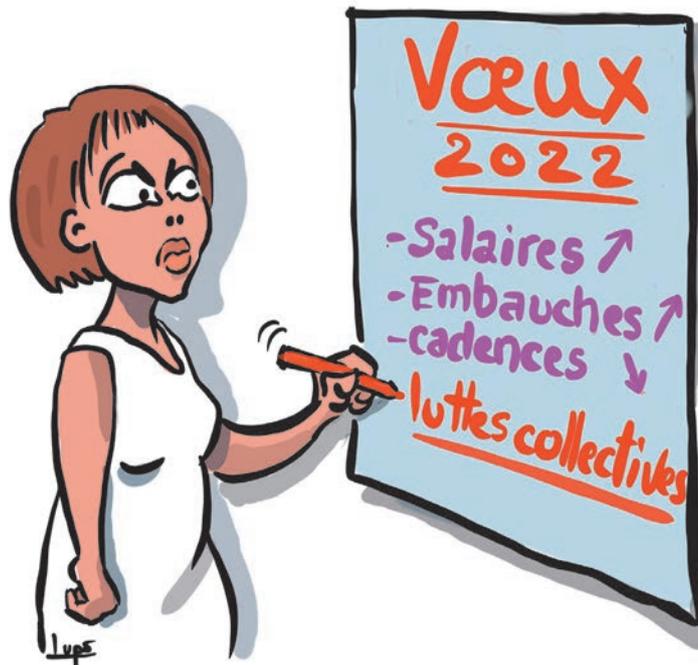
De la grande distribution à la métallurgie, en passant par les transports ou l'agroalimentaire, des grèves ont éclaté pour revendiquer de véritables hausses de salaire. Certains, comme les travailleurs de Leroy Merlin, y ont gagné des augmentations. C'est un premier pas pour sortir de la résignation et aller vers la lutte puissante, générale, dont nous aurons besoin pour arracher les augmentations massives indispensables.

C'est le travail, le dévouement et la conscience de dizaines de millions d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs qui font tourner toute la société et qui compensent l'irresponsabilité de l'État et du grand patronat. Cette compétence, cette position de force, les travailleurs ont tout intérêt à les utiliser pour s'organiser et engager la lutte.

Alors que la crise sanitaire et la crise écologique s'ajoutent à la crise économique, contester la domination capitaliste sur l'économie est non seulement une question de survie pour les travailleurs, mais le seul avenir possible pour toute l'humanité.

2022 sera ce que nous, travailleurs, en ferons. Cela dépasse le cadre de l'élection présidentielle à venir, qui ne peut changer le sort des exploités; mais les travailleurs qui veulent dire que leurs besoins doivent passer avant les profits, qui se reconnaissent dans les objectifs de lutte et les perspectives révolutionnaires que je défends, pourront se servir de leur bulletin de vote pour l'affirmer.

Nathalie Arthaud



Mesures anti-Covid : au travail quoi qu'il en coûte !

Le 5 janvier, Macron a voulu jeter son pavé dans la mare en avouant grossièrement son désir d'« emmerder les non-vaccinés ». Dans un style au niveau du caniveau, il s'agit d'accuser ceux-ci de toutes les insuffisances du gouvernement.

De leur côté, Castex, Véran, Blanquer, Attal émettent des consignes, donnent des ordres et s'agitent dans les médias pour donner l'impression d'agir face à la nouvelle vague de Covid, tout en

évitant l'arrêt de l'économie.

Réduction de la durée de quarantaine de dix à sept jours pour les malades, suppression de l'isolement pour les cas contacts vaccinés, autotests et déclarations sur l'honneur pour envoyer les

enfants à l'école, remplacement du passe sanitaire par le passe vaccinal, télétravail « obligatoire » mais « dans la mesure du possible », personnel soignant malade sommé d'aller travailler s'il n'y a pas trop de symptômes, interdiction de consommer dans les trains ou debout dans les bars, tout cela s'ajoute pêle-mêle. Derrière le ton autoritaire des ministres et les incohérences

de leurs mesures, il y a cependant une logique, affichée et répétée par Macron : les entreprises ne doivent pas être perturbées, la production ne doit pas s'arrêter, les travailleurs doivent aller travailler coûte que coûte et les enseignants doivent garder les enfants pour libérer les parents. Pour les patrons en revanche, il n'y a ni contraintes ni coercitions : ils décident eux-mêmes quels sont les postes éligibles au télétravail.

Le gouvernement ne leur ayant donné aucun moyen supplémentaire, ni financiers ni humains, les hôpitaux publics sont dans un état de désorganisation pire qu'il y a deux ans. Ceux qui les font fonctionner sont épuisés et risquent d'être submergés par la vague Omicron. Des files d'attente aux portes des hôpitaux et un tri aux Urgences feraient désordre en pleine campagne présidentielle. Qu'à cela ne tienne, leur personnel est sommé de faire tourner les services, mort ou vif.

Pour tenter de réduire

un peu les contagions, la vie sociale est une nouvelle fois restreinte, les grands rassemblements ou les soirées en discothèque sont interdits, les gestes barrières augmentés. Si cela ne suffit pas, le gouvernement ira peut-être jusqu'à rétablir une forme de confinement... sauf, bien sûr, pour aller travailler.

Une fois de plus, toutes les contraintes, toutes les menaces, toutes les responsabilités pèsent sur la population : sur les non-vaccinés qui servent de boucs émissaires ; sur les parents, qui doivent décider s'ils envoient ou non leurs enfants à l'école malgré l'épidémie ; sur l'ensemble des travailleurs, chargés d'appliquer toutes ces consignes contradictoires, sous le contrôle et les pressions de leurs patrons, tout en assurant leurs tâches habituelles. C'est inadmissible et, puisqu'ils assument tout, puisque c'est eux qui la font fonctionner, c'est aussi aux travailleurs de diriger la société !

Xavier Lachau



Nathalie Arthaud @n_arthaud · 3h

#Macron content d'#emmerderLesNonVaccinés. Eh oui, les boucs émissaires c'est utile quand on veut cacher sa responsabilité dans la casse de l'hôpital public ! Ras le bol de cette arrogance et de ces incapables ! Les travailleurs au pouvoir feraient mieux !

Dans les entreprises, le patronat fera ce qu'il voudra

Face à la remontée de l'épidémie, l'essentiel des mesures annoncées par le gouvernement ont été celles que le grand patronat souhaitait ou trouvait acceptables.

Dans les entreprises, où se côtoient les travailleurs, dans les ateliers et les bureaux, quasiment aucune contrainte ne s'imposera.

Le gouvernement a seulement annoncé que les entreprises ne respectant pas le protocole sanitaire (non-respect des règles de distanciation ou du port du masque, télétravail insuffisant) pourraient avoir à payer une amende. Mais cela a suffi à faire bondir les

organisations patronales.

Préposée à rassurer ces patrons si émotifs, la ministre du Travail, Élisabeth Borne, a donc dû expliquer que ces amendes, en plus d'être dérisoires pour une grande entreprise (elles ne pourront jamais dépasser 50 000 euros), ne seront quasiment jamais dressées. Et de préciser dans le journal patronal *Les Echos* : « Quand l'inspection du travail constate une protection

insuffisante des salariés face au risque Covid, son premier objectif est d'accompagner la mise en œuvre du protocole sanitaire. [...] Si l'employeur ne corrige pas les manquements identifiés, elle lui adresse une lettre d'observations. S'il ne réagit toujours pas, elle le met en demeure et, s'il ne le fait toujours pas, on part en procédure pénale, ce qui est extrêmement lourd et peut durer jusqu'à plusieurs années. »

En somme, tout ça est de la poudre aux yeux : c'est tellement mieux quand elle l'explique.

Pierre Royan

Prix : tout augmente, sauf les salaires !

Comme tous les 1^{er} janvier, de nouvelles mesures entrent en application, qui vont de l'obligation des fontaines à eau dans les lieux recevant du public à la hausse du prix du timbre, en passant par le durcissement de l'accès au crédit immobilier.

Mais une tendance se détache tout de même nettement au milieu de ces annonces en tout genre : les classes populaires passeront à la caisse. En effet nombre de prix vont encore flamber, comme les tarifs des lettres, le timbre rouge augmentant de 11 %, pour passer à 1,43 euro. L'instauration du nouveau tarif aux Urgences obligera à déboursier sur-le-champ 19,61 euros, si on n'est pas assez malade pour être

hospitalisé. Un nouveau malus auto est introduit, basé sur le poids et concernant les acheteurs d'un véhicule de plus de 1,8 tonne. Les sociétés d'autoroutes ont déjà annoncé une hausse de 2 % des péages début février, et les mutuelles prévoient elles aussi une augmentation de leurs tarifs entre 7 et 10 %. Et si le gaz n'augmente pas, c'est uniquement parce que les prix ont été gelés, après une hausse spectaculaire de plus de 60 % depuis le début

de l'année dernière. Mais le gouvernement a d'ores et déjà annoncé que le blocage devrait être rattrapé.

Dans le même temps, le salaire minimum ne sera relevé que de 14 euros brut, l'augmentation automatique prévue par la loi, totalement insuffisante pour remplir le frigo, payer les factures, faire le plein de carburant pour aller au travail...

Pour vivre correctement, il faut se préparer à se défendre, en premier lieu pour exiger que les salaires, les retraites et les allocations soient indexés sur le coût réel de la vie, celui qu'on constate tous les jours au supermarché ou à la pompe.

Camille Paglieri



Macron (te) de Noël

Lors de ses vœux télévisés du 31 décembre, le président Macron a gratifié la nation rassemblée de quelques vérités premières.

L'épidémie a été combattue et quasi conjurée par ses soins. Le chômage a reculé comme jamais depuis Vercingétorix. Le niveau de vie des classes laborieuses a explosé en un feu d'artifice de primes, hausses de salaire et avantages divers. Le pays se couvre d'usines produisant sans

polluer les objets les plus modernes et fournissant du travail à des cohortes de chômeurs enchantés. L'avenir s'annonce radieux et la conclusion s'impose d'elle-même : il faut réélire ce jeune président que le monde entier envie à la France.

Voilà un véritable conte de Noël, que Macron se racontait à lui-même. Il n'y manquait que le costume rouge, le bonnet et la barbe en coton hydrophile.

P. G.

Urgences : un désastre annoncé

« Ça va tanguer », prévient Martin Hirsch, capitaine du vaisseau amiral des établissements de santé, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. « C'est un raz-de-marée », prévenait auparavant son ministre de tutelle au sujet de la vague du variant Omicron.

Experts en métaphore maritime, les gouvernants et les autorités à la tête de la santé restent les bras ballants, tandis que l'hôpital surnage de plus en plus laborieusement, et en particulier dans les services d'urgences. Le 30 décembre, l'agence régionale de santé d'Ile-de-France en était réduite à donner la consigne de « déprogrammer un maximum d'opérations chirurgicales à partir du 2 janvier, sauf en pédiatrie, cardiologie, cancérologie, néphrologie et greffes ». Un courriel consécutif de l'AP-HP appelait les soignants à limiter leurs activités « aux prises en charge pour lesquelles le pronostic vital est en jeu », un

tri des patients étant même envisagé.

L'arrière-plan de ces injonctions paniquées est la multiplication des arrêts maladie chez les salariés de l'hôpital, épuisés et contaminés. Et les consignes de l'ARS d'Ile-de-France n'ont évidemment pas le pouvoir de chasser la réalité : le 3 janvier, les Urgences pédiatriques de l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis, dans une banlieue populaire très peuplée, ont dû fermer faute de personnel.

Et tandis qu'Olivier Véran prévient que « ça va être difficile à l'hôpital » avec l'arrivée du pic de contamination envisagé vers la mi-janvier, c'est déjà plus

que difficile dans les services d'urgences. Selon un chef de service de l'hôpital Tenon de Paris, la cause en est le nombre plus grand que l'année dernière de malades atteints de bronchiolites, de gastro-entérites et de formes graves de Covid dues au variant Delta. La situation est aggravée par la rapide contamination des salariés de l'hôpital au variant Omicron, alors que le personnel est déjà en sous-effectif, comme le rappelle ce médecin.

Castex, de son côté, était de corvée la nuit du 31 décembre. Pendant que son patron, paraît-il, réveillonnait en couple à Versailles, il se montrait flanqué de Hirsch dans les locaux de l'hôpital Cochin de Paris. Comme il se doit sans doute pour un Premier ministre en temps de pandémie, il déclarait : « C'est très symbolique que



C SHUTTERSTOCK SIPA

je passe le cap du Nouvel an dans un établissement de santé. » Sa boutade n'a dû faire sourire personne, et surtout pas les soignants qui lui réclament des forces et des formations en réanimation, auxquels il a promis... un plan d'action.

Réduits aux constats piteux et aux promesses

creuses, gouvernants et autorités de santé n'affichent que mépris pour les besoins urgents des travailleurs de l'hôpital : des postes, de meilleurs salaires et l'arrêt des fermetures de lits. Consacrer l'argent public à la santé publique ? Vous n'y pensez pas !

Viviane Lafont

Éducation : écoles ouvertes... au virus !

Le nouveau protocole sanitaire à l'école a été envoyé aux enseignants dimanche 2 janvier, en fin de journée, quelques heures avant la rentrée scolaire. « C'était tardif », a reconnu le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer. Et en plus, c'est du vent !

Comme à son habitude, le gouvernement se défait sur les parents pour gérer les conséquences de la crise sanitaire. Ces derniers doivent maintenant faire tester leur enfant trois fois en quatre jours si un élève de sa classe est positif au Covid. Leur enfant pourra réintégrer la classe dès le premier test négatif. À charge pour les parents de faire la queue dans des

files d'attente interminables pour faire un test et obtenir deux autotests gratuits en pharmacie... s'il y en a, ce qui n'est pas garanti, d'après les déclarations des représentants des pharmaciens.

La contamination touche aussi les enseignants, et cela n'est pas du tout une surprise : le mois dernier, le Conseil scientifique avait estimé à un tiers voire plus le nombre d'enseignants

susceptibles d'être touchés en janvier. Le ministère, lui, n'a rien anticipé du tout et aucun recrutement de remplaçants n'a été effectué. Résultat : dans des écoles où l'enseignant absent n'a pu être remplacé, l'accueil des élèves ne peut se faire. Faute de mettre les moyens, Blanquer se contente d'aligner les évidences : « Plus d'absents que d'habitude, ça peut désorganiser l'école. »

Le gouvernement se défait également sur les collectivités territoriales pour investir dans des capteurs de CO₂ et dans des purificateurs d'air recommandés

par les autorités scientifiques. À la mi-décembre, d'après le ministère de l'Éducation, 20% des écoles, 38% des collèges et 54% des lycées étaient dotés de capteurs de dioxyde de carbone (CO₂). Mais même ces pourcentages sont trompeurs, parce que nombre d'établissements ne possèdent qu'un seul capteur pour de nombreuses salles.

Le gouvernement demande aux enseignants d'aérer les salles, en feignant d'oublier que c'est impossible dans bien des endroits. Dans les lycées professionnels, de nombreux

ateliers ne comportent pas de fenêtres ; dans certaines écoles, elles ont été condamnées au rez-de-chaussée à cause du plan Vigipirate ; dans d'autres établissements, le chauffage est tellement défaillant que les enseignants hésitent à ouvrir les fenêtres.

Enfin, dernière mesure contre la propagation du virus en milieu scolaire, les enseignants ne pourront plus prendre leur café debout. C'est sûr qu'avec tout cela, il ne leur reste plus qu'à aller se coucher.

Aline Urbain

Lycée Blanqui – Saint-Ouen : grève contre le manque de moyens

Le jour de la rentrée, une vingtaine d'enseignants du lycée Auguste-Blanqui de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, ont décidé de se mettre en grève pour dénoncer le mépris du gouvernement et le manque de moyens pour faire face à la situation sanitaire.

Le ministre de l'Éducation parle d'un tiers d'enseignants « absentéistes » à prévoir en janvier. Le terme choque, à juste titre, pour désigner les collègues qui tomberont malades. Et, au-delà des effets d'annonces sur l'appel aux vacataires et aux jeunes retraités pour remplacer les absents, personne

ne se fait d'illusions : les moyens humains ne suivront pas, alors que l'épidémie aggrave le manque chronique de personnel. Ainsi, au lycée, depuis septembre, un enseignant de français en arrêt maladie sans lien avec le Covid n'est pas remplacé et des élèves de première sont laissés sans professeur

depuis quatre mois alors qu'ils doivent passer le bac français en juin.

Mardi 4 janvier, une trentaine d'enseignants et CPE ont poursuivi la grève et cherché à s'adresser aux parents d'élèves et aux collègues d'autres établissements. C'est la seule réponse à apporter à la politique du gouvernement, qui économise sur tous les services publics pour mieux servir les intérêts privés.

Correspondant LO



Lors d'un précédent mouvement.

Vingt ans d'euro : monnaie unique, Europe divisée

Le 1^{er} janvier 2022 a marqué les vingt ans de la monnaie unique européenne, l'euro. Cet anniversaire, célébré avec modération, voire discrétion, par l'opinion officielle, ministres, partis de gouvernement, médias, a remué quelques souvenirs dans les milieux populaires.

Pour les travailleurs et leurs familles, pour tous ceux qui ont du mal à finir le mois, les vingt dernières années ont été accompagnées, en effet, d'une dégradation du niveau de vie, plus ou moins rapide selon les situations. Le passage à l'euro, changement bien plus voyant que la succession de gouvernements aux politiques semblables ou que l'éternel babil des économistes pro-patronaux, peut sembler expliquer cette

dégradation, ne serait-ce que parce qu'il aurait induit une hausse générale des prix. Mais c'est confondre l'effet et la cause.

La monnaie européenne a été le pendant de la construction européenne, c'est-à-dire des velléités d'unification des bourgeoisies et des États européens afin de pouvoir peser plus lourd dans la compétition mondiale. Cette politique, poursuivie depuis 70 ans et toujours inaboutie, est

aujourd'hui battue en brèche au fil des spasmes économiques et politiques, comme le Brexit l'a montré. Cependant l'euro permet encore aux possédants d'éviter les soubresauts monétaires entre divers pays européens, de simplifier et de stabiliser leurs comptabilités internes à l'échelle d'un continent et même, dernièrement, de lancer des emprunts en s'appuyant sur le crédit du chef de file allemand. Il a aussi facilité la tâche aux capitalistes les plus puissants, notamment aux groupes français et allemands, pour prendre pied dans les pays d'Europe centrale et les mettre en coupe réglée.

Calais : les migrants résistent à la police

Le 30 décembre au matin, des CRS et gendarmes mobiles sont intervenus pour démanteler un des campements de réfugiés, installé le long de la voie ferrée et dans les bois à la périphérie de Calais.

Les policiers ont en effet l'habitude de venir tous les deux jours lacérer les tentes, les bâches et les affaires personnelles des migrants qui n'ont comme lieu où dormir que ces abris précaires. Mais, cette fois-ci, les réfugiés les ont empêchés de s'en prendre à leurs biens, et ils ont refusé de dégager le terrain. Un affrontement s'en est suivi dans les rues avoisinantes, opposant les jets de pierres à une pluie de grenades lacrymogènes, affrontement violent qui a duré toute la matinée et qui a fait des blessés.

La presse a précisé : « Une quinzaine de policiers et gendarmes ont été soignés pour des contusions et une

fracture, et au moins trois migrants ont été emmenés aux Urgences par Médecins du monde. » Les migrants les plus légèrement blessés se sont certainement bien gardés de se manifester. Les riverains qui, de chez eux, ont assisté à l'opération, sont indignés de s'être retrouvés au sein de ce que l'un d'eux a qualifié de « scène de guerre civile », leurs enfants, effrayés, ayant été aussi touchés par les gaz lacrymogènes.

La responsabilité de cette violence incombe aux forces de répression. Cette chasse aux réfugiés est une chasse contre ceux qui, démunis de tout, sont bien les pauvres parmi les pauvres.

Au-delà, la responsabilité de la violence incombe aux donneurs d'ordres, les autorités qui, de la municipalité au ministère en passant par la préfecture, leur refusent même le minimum vital et les désignent comme boucs émissaires. Ils veulent sur ce plan rivaliser avec l'extrême droite, en se moquant éperdument par ailleurs des conditions d'habitation de la population calaisienne des quartiers populaires.

Les autorités n'ont pas renoncé au démantèlement du camp, car elles ont promis de revenir avant la fin de la semaine certainement avec encore plus de moyens ! Mais la brutalité avec laquelle sont traités les réfugiés ne peut qu'engendrer de nouvelles violences.

Correspondant LO



Kit de démarrage de l'euro 2001.

Cet instrument financier, comme les monnaies nationales avant lui, est entièrement entre les mains des exécutants des dynasties capitalistes, qu'ils soient hauts fonctionnaires, banquiers centraux ou dirigeants politiques blanchis sous le harnais. Les travailleurs n'ont évidemment aucun contrôle sur l'euro, son émission, son cours, son utilisation. Mais ils n'en avaient pas plus sur les monnaies nationales. Le président de la Banque centrale européenne n'est ni plus ni moins un serviteur du capital et, de ce fait, un ennemi des travailleurs, que le gouverneur de la Banque de France. Les questions de politique européenne, monétaires ou autres, se règlent, exactement comme les questions de politique intérieure, entre capitalistes, hauts fonctionnaires et dirigeants politiques du moment. Ce sont d'ailleurs bien souvent les mêmes hommes ou femmes à différents

moments de leur carrière. Christine Lagarde, avant d'être nommée présidente de la BCE, fut successivement avocate d'affaires aux États-Unis, ministre de Sarkozy, directrice du Fonds monétaire international.

La hausse des prix et les coups subis par les travailleurs européens depuis vingt ans, certes libellés en euros, sont de même nature que ceux affichés en livres sterling pour les travailleurs britanniques ou en dollars pour la classe ouvrière américaine. S'il n'y a aucune raison de regretter le franc, pas plus que la livre tournois des rois ou le sesterce romain, l'unification monétaire décidée pour son propre usage par le patronat peut au moins servir à une chose : renforcer les liens entre les différentes composantes du prolétariat européen et la conscience que, d'un bout à l'autre du continent, ses intérêts sont les mêmes.

Paul Galois

Et notre drapeau est rouge

Zemmour, Le Pen, Péresse mais aussi Mélenchon se sont indignés parce que le drapeau européen avait remplacé durant deux jours le drapeau français sous l'Arc de Triomphe.

Ceux qui invoquent ainsi le drapeau tricolore veulent faire croire aux travailleurs, qu'ils auraient des intérêts communs avec les capitalistes qui les exploitent en France. Ils veulent qu'ils acceptent de sacrifier leurs revendications au nom de la guerre économique avec les autres capitalistes.

De son côté, l'Union européenne est elle aussi au service des capitalistes du continent. Alors, notre seul drapeau doit être le drapeau rouge, et c'est celui des travailleurs du monde entier.



Un camp de migrants à Calais.

Féminicides : les coupables et les responsables



Dans une manifestation à Lyon, il y a deux ans.

Six policiers affectés à Mérignac, en Gironde, passaient en conseil de discipline le 4 janvier pour une évaluation de leur degré de responsabilité dans la mort de Chahinez Daoud, brûlée vive par son ex-mari le 4 mai 2021.

Effectivement, les manquements ayant conduit à cette mort atroce se sont accumulés, tant du côté de la police que de la justice. Déjà condamné pour violences conjugales, le mari était sorti de prison sans que sa femme en ait été informée. Malgré l'interdiction d'entrer en contact avec elle, il avait continué à la harceler

et menacer. Le 15 mars, ayant été violemment frappée par son mari, la jeune femme avait une nouvelle fois porté plainte au commissariat. Prise par un policier lui-même condamné pour violences conjugales, la plainte transmise au magistrat, incomplète, en partie illisible et comprenant des inexactitudes, avait été

classée sans suite. Alors que le mari violent était suivi par le service pénitentiaire de probation, la cheffe du groupe de la division de Mérignac n'avait entrepris « aucune initiative visant à relancer les investigations pour le joindre entre le 22 mars et le 4 mai 2021 ». Et au cours d'une réunion pour savoir à qui attribuer un téléphone Grave danger permettant un contact rapide avec la police, à aucun moment le nom de Chahinez n'avait été mentionné, etc. La liste des dysfonctionnements,

liés au mépris avec lequel a été traitée la plainte d'une femme, est accablante.

Ces manquements sont certes le fait d'individus qui, baignant dans une atmosphère machiste ou débordés par leurs tâches, ne se sont pas donné la peine de mettre tout en œuvre pour secourir une femme en danger de mort. Mais, à un niveau supérieur, le gouvernement porte sa part de responsabilité. Alors que Macron, peu après son élection, avait qualifié l'égalité entre les femmes et les hommes de « grande cause du quinquennat », bien peu a été fait. Les logements où une femme battue pourrait être à l'abri avec ses enfants sont insuffisants, de même que la création

d'unités spécialisées dans la prise en charge psychologique des victimes... et aussi celle des hommes violents. Pour commencer, il y aurait fort à faire pour que toute femme se présentant à des personnes œuvrant dans des institutions censées protéger la population soit au moins entendue et voit satisfaits ses besoins immédiats.

Depuis le 1^{er} janvier, trois femmes déjà ont été assassinées par leur compagnon. Il y a eu 113 féminicides l'an passé. Ces actes barbares sont aussi représentatifs de l'état d'une société qui, tout en se disant civilisée, est fondée sur l'exploitation et génère donc toutes sortes d'oppressions, dont celle des femmes.

Marianne Lamiral

Handicap : la dignité selon Macron

Lors de ses vœux du 31 décembre, Macron s'est entre autres félicité de l'action de son gouvernement en faveur des personnes en situation de handicap, osant prétendre qu'il avait « investi pour défendre leur dignité ».

Des propos révoltants pour toutes celles et tous ceux qui se débattent pour survivre avec l'allocation adulte handicapé (AAH), dont le montant maximum s'établit à 903 euros ! « La dignité, quand on doit compter chaque sou pour boucler le mois, ça n'existe pas », a réagi une militante associative, atteinte d'une polyarthrite rhumatoïde qui l'empêche de travailler. Les médicaments et les soins, étant de moins en moins bien remboursés, coûtent cher : est-ce digne lorsqu'on doit choisir entre se soigner et se nourrir correctement ?

Non seulement le gouvernement n'a rien investi, mais il a refusé d'accorder l'individualisation de l'AAH, c'est-à-dire le fait de ne plus prendre en compte les revenus du conjoint pour en calculer le montant, individualisation réclamée depuis des mois par les associations et les personnes handicapées.

À la place, il promet un abattement forfaitaire sur les revenus du conjoint, avec une majoration par enfant, qui « permettra à 120 000 couples modestes de toucher 110 euros de plus ». C'est une

très faible minorité, sur les 1,2 million de bénéficiaires de l'AAH, et surtout cela ne supprimera pas la dépendance vis-à-vis du conjoint !

Les personnes handicapées exigent à juste raison de pouvoir conserver leur – bien maigre – autonomie financière, qu'elles soient célibataires ou en couple. Elles soulignent également que les femmes en situation de handicap victimes de violences conjugales sont encore plus exposées à un bourreau dont elles sont ainsi rendues prisonnières.

Le gouvernement fait la sourde oreille à ces demandes, et pour cause ! Il ne veut pas ouvrir la porte aux mêmes revendications pour les autres minima sociaux, puisque aucun n'est déconjugalisé et qu'une personne peut ne pas toucher le RSA, ou le voir fortement diminué, en fonction des revenus du conjoint.

Une société digne devrait au moins donner à chacun les moyens de vivre correctement et de manière autonome, lorsqu'il est privé de travail. Tout l'inverse des priorités de Macron.

Nadia Cantale

Hypermarchés contre pharmaciens : la guerre des autotests

Après avoir garanti aux pharmaciens qu'ils disposeraient du monopole de la vente des autotests, le gouvernement a autorisé les grandes surfaces à s'emparer du marché.

Forts du monopole qu'ils pensaient avoir sur les autotests, les pharmaciens espéraient pouvoir assurer leur marge bénéficiaire. Mais les pharmaciens sont des commerçants

indépendants, ils achètent séparément leurs produits par lots restreints en s'adressant à des grossistes. C'est tout le contraire de la grande distribution, qui dispose d'une force de frappe sans commune mesure, avec des centrales d'achat d'envergure internationale, et qui négocie sans intermédiaires avec ses fournisseurs. C'est ainsi que, avant même d'avoir obtenu l'autorisation du gouvernement de commercialiser les autotests, le patron de Leclerc s'est vanté d'en avoir stocké des centaines de milliers dans ses entrepôts.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Carrefour et Leclerc puissent proposer des boîtes de cinq autotests

à 9,75 euros, soit 1,95 euro l'unité, contre 4 à 5 euros en pharmacie. Pour le consommateur, le choix est évident. Mais il n'est pas normal d'en être de sa poche alors que les tests sont rendus obligatoires.

La grande distribution se targue de vendre ces produits à prix coûtant, c'est-à-dire, dit-elle, sans faire de marge. Les patrons des grandes surfaces ont déjà fait le coup avec l'essence, les masques, le gel hydroalcoolique, chaque fois qu'ils le pensent utile pour attirer le client et ainsi augmenter leur chiffre d'affaires global et la marge bénéficiaire réalisée sur l'ensemble des produits vendus.

La défense proclamée du consommateur ne masque pas la voracité des grandes enseignes.

Philippe Logier



Santé : chères mutuelles

Des cotisations en augmentation de 3% cette année, et même de 7 à 10% pour certaines : c'est ce qu'annoncent les mutuelles.

Pour être remboursé des soins dentaires ou d'optique en particulier, une mutuelle est nécessaire. Depuis de nombreuses années, la politique gouvernementale de déremboursement de soins par l'Assurance maladie a poussé une part de plus en plus grande de la population à se doter de complémentaires santé, à condition d'avoir les moyens de payer des cotisations. Les assurés payent donc par avance leurs remboursements, en totalité ou en partie, si la mutuelle est obligatoire et choisie par l'employeur.

En 2020, les confinements avaient eu comme effet une moindre consommation de soins remboursables par les mutuelles. Celles-ci avaient ainsi fait de considérables économies. Le

gouvernement en avait profité pour les taxer d'un milliard d'euros, dans le but, selon lui, d'aider la Sécurité sociale, à qui il avait fait supporter l'essentiel des dépenses de la crise sanitaire.

En 2021, après avoir été contraints de reporter une visite chez le dentiste, l'acquisition d'une audioprothèse ou une petite chirurgie par exemple, les patients ont enfin pu se faire soigner dans les creux des vagues de l'épidémie. Le coût de ces soins a même été en augmentation par rapport à 2019, car les reports ont souvent entraîné une aggravation de l'état de santé, et donc une prise en charge plus lourde et au bout du compte plus coûteuse.

Les mutuelles se sont alors plaintes de la remontée

des remboursements de soins. À l'automne dernier, pendant qu'il agitait un hypothétique et nébuleux projet de Grande Sécu, qui contraindrait peut-être un jour les complémentaires santé à fusionner avec la Sécurité sociale, le ministre de la Santé, Véran, a été sensible à leur sort. Il a donné des consignes aux députés de la majorité pour limiter la taxe Covid à 500 millions d'euros en 2021 et la supprimer en 2022. En échange, il a appelé les compagnies à ne pas augmenter les cotisations de leurs complémentaires santé.

Autant d'appels à la responsabilité qui ne pouvaient bien sûr que tomber à plat. C'est à la population que des cotisations plus élevées seront imposées, et le gouvernement n'a jamais rien envisagé d'autre.

Lucien Déroit

Logement : une situation indigne

Quelques centaines de manifestants se sont retrouvés dimanche 2 janvier sur la place de l'Hôtel de Ville de Paris, à l'appel du DAL, pour protester contre la situation du logement. Ils ont réclamé l'application de la loi sur la réquisition des logements vides pour les sans-logis et les mal logés.

Le DAL a rappelé qu'en janvier 2021, l'Insee a recensé un peu plus de trois millions de logements vides en France, dont la moitié le sont depuis plus d'un an, auxquels il faut ajouter les locaux et bureaux vacants.

La même année 2021, le rapport de la fondation

Abbé-Pierre a rappelé que plus de quatre millions de personnes étaient mal logées, de la tente du sans-abri aux logements exigus, surpeuplés ou insalubres. Régulièrement, les médias font des reportages sur ces logements populaires, pas toujours très anciens, dont les

locataires vivent au milieu des fuites d'eau, des radiateurs qui chauffent mal et des plafonds qui s'écaillent.

La baisse de l'aide au logement, celle des allocations chômage, les salaires minés par la hausse des prix ne pourront qu'accroître les difficultés des travailleurs à se loger. Réquisitionner des logements vides, en priorité ceux qui appartiennent aux banques ou aux compagnies d'assurances, est une urgence.

Sylvie Maréchal

Balkany : Noël au balcon, Pâques en prison ?

Les époux Balkany, soutiens de Chirac et Sarkozy, édiles indétronables et parrains-promoteurs de Levallois, chevaliers de l'entreprise et du profit privés, finalement condamnés à trois ans de prison ferme pour divers délits, dont une fraude fiscale de quatre millions d'euros, peuvent compter sur la mansuétude de la justice.

Tout d'abord leur peine a été aménagée afin qu'ils la purgent ensemble, munis

de bracelets électroniques de surveillance, dans leur résidence de Giverny, nettement plus confortable que la plus luxueuse cellule VIP de la Santé. Sans vouloir mettre en doute les qualités professionnelles des cuisiniers et des surveillants de la pénitencière, on veut bien croire que les Balkany préfèrent leur personnel de maison.

Pourtant les prétendus prisonniers à domicile ont fait sonner plus de cent fois

leur bracelet en quelques mois, au point que, le 17 décembre, la justice a révoqué leur aménagement de peine. Ils ont aussitôt fait appel et tout continue donc comme avant, dans le luxe et le calme, avec les promenades de santé hors du périmètre de détention.

Il est plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille que de faire entrer un riche en prison.

Paul Galois

Bourse : spéculateurs à la fête

L'année 2021 a été très positive sur les places financières mondiales : tous les indices boursiers ont augmenté. En France, le Cac 40 a battu son record historique.

Calculé sur le cours boursier des 40 plus grandes entreprises, cet indice a gagné 28,85% en 2021. La Société générale, le géant du luxe Hermès, Capgemini ou encore Veolia sont les entreprises dont la valeur boursière a le plus augmenté en 2021. Ayant affiché des profits en forte augmentation, leurs actions ont eu la faveur des spéculateurs. Sur un an, la Société générale a quasiment doublé son bénéfice. Hermès a triplé le sien sur le premier semestre 2021 par rapport à l'année précédente.

Ces profits augmentent parce que les salaires sont faibles et que les patrons multiplient les attaques pour les baisser encore. Ils augmentent aussi du fait de l'accélération des cadences sur les chaînes de production et du sous-effectif permanent. L'argent public versé par

l'État et la BCE a alimenté cette spéculation boursière, des milliards d'euros ont été injectés dans le système financier aux dépens des hôpitaux, des logements et des écoles.

En sabrant le champagne à la Bourse de Paris, les capitalistes fêtent l'augmentation de l'exploitation dans les entreprises et la dégradation des conditions de vie des travailleurs et de leurs familles.

Joséphine Sina



La bonne année des milliardaires

2021 aura été l'année de tous les records pour la poignée des plus riches milliardaires de la planète. En effet le magazine *Forbes* donne le classement : les vingt personnes les plus riches de la planète cumulent une fortune de 1928 milliards de dollars, soit une hausse vertigineuse de 62% en un an.

Parmi eux, il y a les milliardaires bien de chez nous, avec d'abord Bernard Arnault, patron de LVMH, en deuxième position avec ses 150 milliards de dollars, en progression de 50%. La principale actionnaire de l'Oréal, Françoise Bettencourt Meyers, peut quant

à elle s'enorgueillir du titre de femme la plus riche du monde avec ses 73,6 milliards.

Les mêmes qui hurlent à la seule idée d'augmenter vraiment le smic, ou les salaires des travailleurs, évoquent l'argent qui, selon eux, devrait ruisseler depuis les poches des plus riches. Mais, si les centaines de milliards amassés sur le dos de milliards de travailleurs à travers le monde ruissellent, c'est vers les coffres et autres paradis fiscaux de ces milliardaires. Et c'est sous la haute protection des États et gouvernants de tous pays et de toute étiquette.

Paul Sorel

Soudan : la caution démocratique a fait long feu

Le Premier ministre soudanais, Abdallah Hamdok, a démissionné le dimanche 2 janvier. Ce dirigeant civil avait accepté de servir de caution aux chefs militaires qui dirigent le pays, et était à ce titre qualifié de traître par les manifestants qui semaine après semaine descendent dans la rue.

Quelques heures avant l'annonce de cette démission, des milliers de manifestants avaient une nouvelle fois marché sur le palais présidentiel à Khartoum, la capitale. Ils avaient dû y affronter une pluie de grenades lacrymogènes. Les ponts qui relient Khartoum aux banlieues ouvrières avaient été bloqués par des blindés armés de mitrailleuses et les forces de répression avaient ouvert le feu. Deux personnes avaient été tuées dans la ville

ouvrière d'Omdourman, la jumelle de Khartoum située de l'autre côté du Nil. C'était la douzième manifestation massive depuis le coup d'État du 25 octobre qui avait permis aux militaires et à leur chef, le général Al-Bourhane, d'évincer les civils siégeant avec eux à la tête de l'État. 56 manifestants ont été tués au cours de ces manifestations.

Sur le terrain, ce sont des comités de quartier qui sont le moteur de la résistance. Ils répondent aux appels de

l'Association des professionnels soudanais, qui avait déjà organisé la lutte contre le dictateur Omar el-Béchir en 2019. Dans les manifestations, on trouve de nombreuses femmes, des jeunes, des travailleurs. Tous réclament un régime « civil et laïque », avec d'autant plus d'insistance que les militaires s'appuient sur les intégristes religieux et l'ancien parti d'Omar el-Béchir

Abdallah Hamdok était devenu Premier ministre en août 2019, après le renversement d'Omar el-Béchir à l'issue de plusieurs mois de manifestations populaires. Il avait alors dirigé un gouvernement dans lequel se côtoyaient civils et chefs de

l'armée, mais où les militaires conservaient la mainmise sur les forces de répression et contrôlaient l'essentiel de l'économie du pays. Les civils, eux, avaient en charge de faire accepter des mesures d'austérité à la population, qui s'était initialement révoltée sous Omar el-Béchir contre la hausse du prix du pain.

Hamdok a bien rempli sa part du contrat. Pour complaire au Fonds monétaire international, il a dévalué la livre soudanaise et laissé filer la hausse des prix, aggravant la pénurie en produits de première nécessité et affamant encore un peu plus les familles pauvres.

Les militaires, eux, n'ont

pas cédé une miette de leur pouvoir et, quand ils ont estimé que la comédie avait assez duré et que les civils s'étaient suffisamment déconsidérés, ils ont perpétré leur coup d'État. Le 25 octobre 2021, l'armée a arrêté les opposants et sauvagement réprimé ceux qui voulaient résister. Hamdok ainsi que ses ministres avaient alors été arrêtés mais, les manifestations continuant de plus belle, les militaires l'avaient finalement libéré et placé à la tête d'un nouveau gouvernement composé uniquement de militaires.

Hamdok a donc accepté pendant quelques mois de jouer à nouveau le jeu. Il laissait entendre qu'il pourrait amadouer les militaires avec le soutien des institutions internationales et parvenir ainsi, malgré tout le sang versé par l'armée, à un accord entre civils et militaires en vue d'élections générales. En fait il espérait surtout, comme les militaires, faire refluer la vague de manifestations. Mais, au bout du compte, celles-ci en continuant ont montré qu'il ne servait à rien.

Les manifestants n'avaient aucune illusion sur Hamdok, et sa démission ne change donc rien pour eux. Ils peuvent même se dire à bon droit que la dernière manœuvre des militaires a échoué et s'en sentir plus déterminés à continuer les manifestations, dont la suivante est prévue le 9 janvier.

Daniel Mescla



À Khartoum, le 30 décembre.

Turquie : une faillite payée par toute la population

Au bord de la faillite, le gouvernement turc d'Erdogan navigue désormais au jour le jour. Alors que le pays s'enfonce dans la crise, les classes populaires lui payent un prix de plus en plus lourd.

La dette extérieure de la Turquie s'élève maintenant à 453 milliards de dollars et le pouvoir ne peut ni la rembourser, ni même en payer les intérêts. Tout au plus espère-t-il profiter de l'écroulement de la monnaie nationale, la livre turque, pour relancer un peu les exportations, sans grand succès car les marchés extérieurs se sont fermés.

Les manœuvres de la banque centrale et de quelques grandes banques, qui ne se privent pas de

spéculer sur les marchés, ont ainsi contribué, les 20 et 21 décembre, à faire passer le cours de la monnaie de 11 livres à 18 livres pour un dollar. Ce cours est redescendu les jours suivants, mais entre-temps ceux qui ont vendu et acheté au bon moment ont pu en tirer d'énormes bénéfices. L'entourage d'Erdogan en particulier est accusé d'avoir profité de ces manipulations monétaires, tandis que de son côté le gouvernement refuse que les noms des profiteurs soient

rendus publics.

Si l'écroulement de la monnaie ne semble pas vraiment relancer l'économie, il entraîne en tout cas le renchérissement de tous les produits importés, et notamment des carburants, et une forte inflation qui ronge le pouvoir d'achat de la population. L'année 2021 a vu une véritable flambée des prix. Celui de l'électricité, qui se répercute sur tous les autres, a augmenté de 127% en un an. Et si les organismes officiels n'évaluent le taux de l'inflation qu'à 36% dans l'année, un organisme d'économistes indépendants l'évalue à 88,81% et le syndicat DISK à 65%.

Le gouvernement Erdogan a reconnu cette situation à sa façon en annonçant l'augmentation du salaire minimum légal de 50% au 1^{er} janvier. Celui-ci se monte maintenant à 4253 livres turques, au lieu de 2825 il y a un an, ce qui correspondait alors à 347 euros. Mais le nouveau montant ne représentait déjà que 280 euros au cours de la monnaie du 1^{er} janvier, un cours qui va continuer de diminuer.

Dans cette situation, le mécontentement ne peut que croître. Il a commencé à se manifester dans le secteur de la métallurgie, où les conventions collectives arrivent à échéance, mais où

les négociations sont dans l'impasse, le patronat se refusant à accorder plus de 27% d'augmentation des salaires. Le syndicat Türk-Is lui-même, syndicat pro-patronal, a ressenti suffisamment le mécontentement de sa base pour appeler le 2 janvier à une grande manifestation à Istanbul, protestant dans des termes radicaux et menaçant d'appeler à la grève. Mais c'est pour toute la population que la situation devient chaque jour un peu plus invivable. La menace de la répression, la police omniprésente ne réussiront pas toujours à éviter une explosion sociale.

Julien Silva

Migrants : les États européens tuent à leurs frontières

Selon plusieurs associations, le nombre de migrants morts en 2021 en tentant de rejoindre l'Europe a atteint un sinistre record.

Selon l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), 1500 personnes ont disparu cette année et, depuis 2014, 20000 y ont laissé la vie. Selon cette agence de l'ONU, 2021 a été l'année la plus meurtrière depuis 1997, et ses estimations semblent même bien inférieures à la réalité.

Ainsi une ONG espagnole, Caminando Fronteras, vient d'estimer qu'en 2021 plus de 4400 migrants sont morts ou ont disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne, deux fois plus qu'en 2020. Ce chiffre, qui inclut les tentatives de traversée par l'Atlantique, est quatre fois supérieur à celui de l'OIM. 94% des corps n'ayant pas été retrouvés, l'ONG base ses chiffres sur les appels de migrants ou de leurs proches sur ses numéros d'urgence.

L'explosion du nombre de morts est essentiellement due à la multiplication des barrières qui contraignent les migrants à prendre des routes maritimes ou terrestres de plus en plus périlleuses.

Ainsi, en raison des contrôles de plus en plus drastiques en Méditerranée, la plupart des migrants à destination de l'Espagne ont tenté de rejoindre les Canaries, à plus de 150 km des côtes d'Afrique de l'Ouest, une route maritime très dangereuse. C'est là qu'ils ont disparu.

Le gouvernement grec n'hésite pas, quant à lui, à refouler les demandeurs d'asile vers la Turquie ou à les parquer dans des camps haute sécurité sur les îles, avec miradors, double clôture de barbelés et caméras de surveillance. Non seulement les gardes-côtes ne doivent pas porter secours aux passagers des rafiots qui menacent de couler, mais le gouvernement grec menace les humanitaires qui viennent à leur secours de prison pour espionnage et aide à l'immigration illégale.

Conséquence : les migrants tentent aujourd'hui de faire un trajet direct de Turquie vers l'Italie. En fin d'année, trois derniers naufrages ont ainsi fait au moins 32 morts dans cette traversée

périlleuse.

La Manche devient elle aussi un cimetière marin. Les naufrages s'y multiplient, à l'image de celui qui a fait 27 morts en novembre au large de Calais, dans l'inaction complice des gouvernements français et britannique. La circulation très dense des porte-conteneurs et des pétroliers sur cette autoroute maritime la rendent très dangereuse. D'après le gouvernement britannique, 31000 migrants ont tenté d'atteindre ses côtes en 2021, dont 21000 avec succès ; les autres ont dû abandonner ou en sont morts.

Si, malgré le danger, cette route migratoire est devenue si fréquentée depuis 2018, c'est que les autres se sont refermées. Les fouilles de véhicules empruntant le tunnel se font avec détecteur de CO₂ pour repérer d'éventuels humains, la ville de Calais est hérissée de barbelés et de grillages, l'accès au port et au tunnel est contrôlé avec du matériel de pointe. Les gouvernements et les médias désignent les passeurs comme responsables des naufrages. Mais ceux-ci n'existent qu'en



Des migrants attendent de débarquer sur l'île de Grande Canarie.

raison de la fermeture des frontières aux damnés de la terre, qu'ils viennent du Soudan, de Syrie, d'Érythrée ou d'Afghanistan.

Après avoir fait de leurs pays autant de plaies vives, les

puissances impérialistes ne savent que rejeter à la mer ou parquer dans des camps innommables les hommes et les femmes qui tentent au péril de leur vie de trouver un asile.

Christian Bernac

Énergies fossiles : droit dans le mur de charbon

Ce constat est celui de l'AIE, l'Agence internationale de l'énergie, dans son rapport intitulé **Charbon 2021 : « Le niveau historiquement élevé de production d'électricité au charbon cette année est un signe inquiétant de l'éloignement du monde dans ses efforts pour réduire les émissions [de gaz à effet de serre] vers le zéro net. »**

À la fin de l'année, la production mondiale d'électricité à partir du charbon aura augmenté de 9 % par rapport à 2020, a calculé l'AIE. Ce chiffre était en déclin les deux années précédentes, mais essentiellement grâce à la pandémie, et non à d'éventuelles décisions raisonnables des industriels, que ce soit dans la production d'énergie ou dans celles de ciment et d'acier, elles aussi grandes consommatrices de houille. En effet, tous secteurs confondus, la demande mondiale aura, elle, augmenté de 6 %. Et les prévisions pour 2022 sont encore en hausse.

Alors que le charbon est la plus grande source d'émissions de carbone dans le monde, le vœu pieux de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C sonne de plus en plus comme une monstrueuse hypocrisie. Quelques semaines à peine après la fin de la COP 26, les engagements de principe des représentants des gouvernements de la planète sont pourtant bien timorés, jusque dans les termes. En quoi « sortir progressivement du charbon à partir de

2030 » les engage-t-il à arrêter de détruire l'environnement, vital pour l'humanité ?

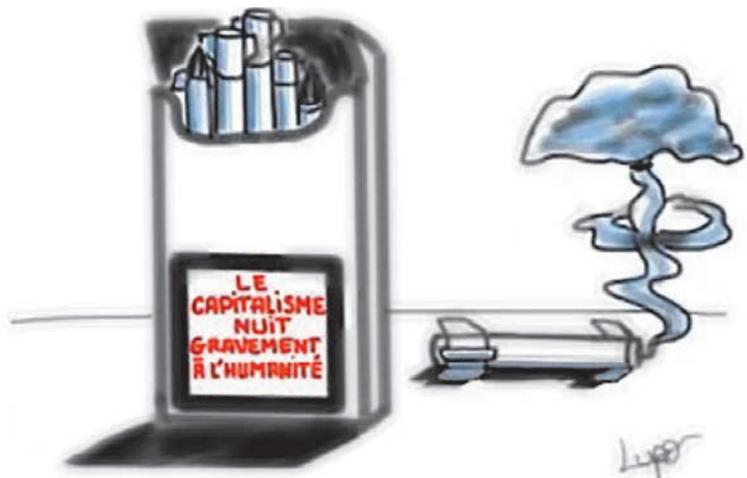
Les signatures sur un chiffon de papier, les capitalistes pollueurs et les financiers investisseurs dans l'exploitation des énergies fossiles n'en ont cure. Elles n'ont rien de contraignant et prévoient même « dans certaines circonstances » des dérogations aux aides publiques au patronat de ces secteurs, qui se montent à 16 milliards d'euros dans le monde en 2020. La ministre macronienne de l'Écologie s'est vantée d'avoir cosigné un engagement à mettre un terme aux centrales thermiques au charbon dans les années 2030, pour ce qui est des pays riches, et dans les années 2040 pour les autres. D'ici là, combien de villages de pêcheurs de la côte bangladaise auront été noyés par l'océan ?

Pendant que les ministres pérorent, les capitalistes pollueurs peuvent continuer à s'enrichir et la liste des COP à s'allonger.

Viviane Lafont

Armes nucléaires : si tu veux la paix, prépare la révolution

« Nous affirmons qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée. » Ainsi commence la déclaration signée lundi 3 janvier par les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, à savoir les États-Unis, la Chine, la Russie, le Royaume-Uni et la France.



Loin d'avoir été touchés par la grâce du pacifisme, les dirigeants de ces cinq grandes puissances entendaient réaffirmer, à la veille d'une conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, leur volonté de

conserver leur monopole, ou au moins leur contrôle de ce type d'armes.

Qu'une guerre nucléaire constitue une menace pour la survie de l'humanité, ce n'est plus à démontrer. Le fait que les dirigeants des États

capables de la déclencher s'en disent conscients n'a rien de particulièrement rassurant. Les seules fois où l'arme atomique a été utilisée, en août 1945 contre Hiroshima et Nagasaki, les dirigeants américains l'ont décidé en toute connaissance des dévastations qu'elle allait provoquer.

Pas plus qu'ils ne contrôlent l'économie capitaliste et ses crises, les dirigeants du monde impérialiste ne maîtrisent les mécanismes susceptibles de conduire à des conflits de plus en plus généralisés, qui trouvent leur fondement dans la guerre économique pour les marchés et les zones d'influence. Quant au choix des armes qu'ils utiliseront alors, on peut être sûr que les considérations humanitaires n'y auront aucune place.

Préparer la révolution et le renversement du capitalisme est bien la seule façon d'œuvrer à préserver l'humanité d'une telle issue.

Marc Rémy

Russie : toujours plus de bâillon et de matraque

Le Kremlin a fini l'année 2021 en beauté. En tout cas, du point de vue de son chef, ainsi que de la police politique où Poutine a débuté sa carrière et sur laquelle il ne cesse de s'appuyer. Ils viennent d'obtenir d'une Cour suprême aux ordres la dissolution de Memorial, une ONG de défense des droits de l'homme et de préservation de la mémoire des victimes du stalinisme.

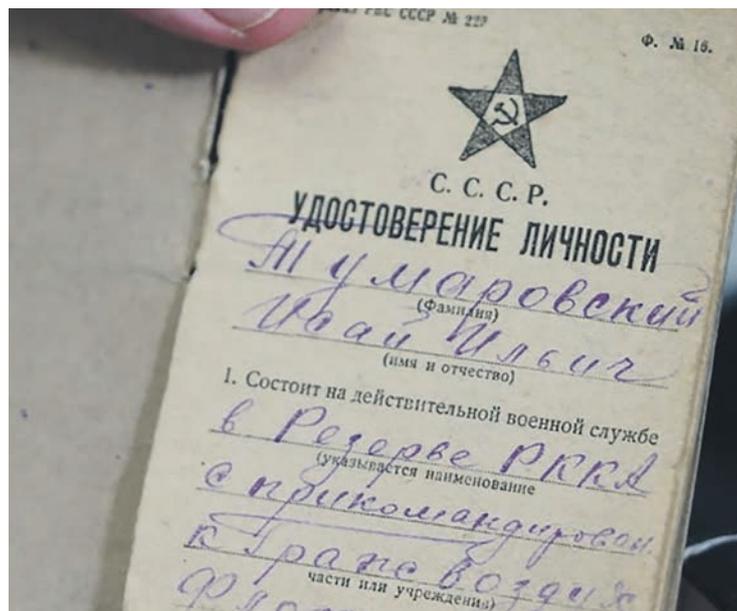
Memorial avait été créé en 1989 par Andreï Sakharov, peu après que le Kremlin l'avait autorisé à revenir d'un exil imposé de sept ans. Ce physicien, d'abord encensé par le régime pour avoir mis au point la bombe H soviétique, puis devenu une figure de proue de la dissidence (l'opposition très majoritairement pro-occidentale), avait profité de ce qu'il soufflait alors un vent de relative liberté avec la politique de glasnost (droit à la parole). Cette dernière était voulue par le nouveau chef du parti unique, donc de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, pour tenter de trouver des soutiens à son pouvoir contesté.

De nombreuses illusions avaient fleuri alors, surtout dans la petite bourgeoisie et l'intelligentsia, quant à l'avenir de démocratie et de prospérité promis par les hauts bureaucrates qui se disputaient le pouvoir en URSS. Ces illusions s'effondrèrent avec l'URSS fin 1991, et avec le chaos qui s'ensuivit. La mise au pas de l'appareil étatique à partir

de 2000, avec l'arrivée aux affaires de Poutine, un ancien colonel du KGB, la police politique, ouvrit une ère d'autoritarisme policier.

Dans plusieurs États de l'ex-bloc dit de l'Est (Pologne, Hongrie, pays Baltes...), les autorités ont, au tournant des années 1990, souvent créé ou soutenu des institutions (musées du totalitarisme, fonds, organisations...) dénonçant violemment le passé dit communiste, pour que ces nouveaux régimes puissent s'affirmer suivant une pente autoritaire et nationaliste plus ou moins marquée.

En Russie, à la même époque, le régime d'Eltsine voulut faire le procès du PCUS (le parti unique soviétique dit communiste) pour faire oublier qu'il en était directement issu, et Memorial a pu alors apporter de l'eau à son moulin. Mais, dans le même temps, cette ONG dénonçait les crimes de l'armée russe et des officines policières lors des guerres de Tchétchénie menées par Eltsine, puis Poutine. Memorial accumulait



Papiers d'identité d'une victime que Memorial a retrouvés et archivés.

aussi une masse énorme de matériaux – biographies, témoignages, récits, livres de Mémoires... – sur les peuples déportés par Staline, sur les victimes de tout bord de la terreur stalinienne, y compris les trotskystes, puis sur la répression sous Khrouchtchev, Gorbatchev, Eltsine et Poutine. Et, dans ce dernier cas, elle apportait parfois une aide matérielle et juridique aux détenus pour raison politique ou idéologique.

Ce faisant, Memorial a, depuis plus de trente ans, mis en évidence une certaine continuité dans la répression menée par le pouvoir russe et par des individus qui en ont été des

exécutants du temps de l'URSS. On y trouve au premier rang le président Poutine, suivi des membres des « organisations de force » (armée, polices diverses, garde nationale, etc.) qui forment l'épine dorsale de l'État et, de ce fait, des appareils contrôlant les grands secteurs de l'économie, à statut public, privé ou semi-public.

En fait, le Kremlin s'employait depuis longtemps à tordre le cou à Memorial : les amendes et les procès pleuvaient, une de ses représentantes avait été assassinée. Et depuis 2012, une loi oblige toute association recevant de l'argent étranger à se déclarer « agent de

l'étranger ». Beaucoup d'organisations indépendantes du régime ont déjà fait les frais de cette épée de Damoclès suspendue sur elles. Pour faire bonne mesure, la Cour a aussi accusé Memorial de « créer une image mensongère de l'URSS en en faisant un État terroriste », de « salir la mémoire » de la « Grande guerre patriotique », n'osant pas citer Staline, même si le régime en fait le maître d'œuvre de la victoire sur l'Allemagne en 1945. Au passage, un des principaux animateurs de Memorial et spécialiste de l'histoire des camps staliniens a été condamné à 13 ans de colonie à régime sévère.

Ce jugement a été rendu le 28 décembre, dans la foulée de la Journée nationale des membres des services de sécurité, appelée Journée du tchékiste, un nom que revendiquent les membres du FSB, successeur du KGB. Nul doute que tous les galonnés, nostalgiques ou pas de Staline, en seront ravis. Il n'est pas sûr, toutefois, que la dissolution de cette ONG, et d'une façon plus générale la répression qui s'intensifie contre toute voix discordante, suffise à faire taire un mécontentement dont le régime sait qu'il existe bel et bien dans la population.

Pierre Laffitte

Démagogie anti-migrants

Le ministère russe de l'Intérieur vient d'annoncer qu'à dater du 1^{er} janvier 2022 des mesures renforcées seront prises contre les migrants « exerçant une activité non conforme avec la loi » sur le séjour et le travail en Russie des étrangers.

Ils seront passibles « outre d'une amende (jusqu'à 5 000 roubles [soit 60 euros]), de mesures d'expulsion et d'interdiction de retour sur le territoire » russe.

Ceux que cela vise potentiellement sont des centaines de milliers de travailleurs venus d'anciennes républiques soviétiques, notamment d'Asie centrale, et que l'on trouve très nombreux sur les chantiers, les marchés, dans les petits boulots et dont tout le monde sait en Russie que, n'ayant pas de permis de travail, ils sont la cible d'exploiteurs sans scrupules et des policiers qui rackettent

les migrants sans papiers. Cela vise aussi des masses de travailleurs chinois qui, eux aussi, sont employés, parfois sans contrat ni papiers officiels, sur des chantiers en Sibérie. Ce qui scandalise les autorités comme certains journaux est qu'ils « osent » parfois faire grève massivement et saccager les locaux de leur employeur quand on ne les paie pas ou qu'on les prive de leur permis de travail. Cela est arrivé notamment en novembre dernier sur un énorme chantier d'une grande compagnie pétrolière.

Les autorités russes, qui

précisent qu'avec la nouvelle législation les employeurs de sans-papiers pourront aussi avoir des amendes, savent pertinemment que cela n'empêchera ni des travailleurs de continuer d'arriver de l'ex-URSS ou de Chine, ni des employeurs de les faire

travailler dans la construction ou sur des sites forestiers.

D'ailleurs, de pareilles dispositions anti-migrants existent déjà.

Mais le pouvoir russe espère, en agitant une nouvelle fois ce thème, diviser pour régner. Alors que des

grèves éclatent sur les salaires, cela pourrait être utile pour détourner le mécontentement d'une partie de la classe ouvrière, alors qu'elle constate quotidiennement une hausse des prix de consommation courante qui s'emballe.

P. L.



Migrants cherchant à faire renouveler leur permis de travail à Saint-Petersbourg.

Décembre 1991 : la fin de l'URSS, un recul pour toute l'humanité

En décembre 1991, les dirigeants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) proclamaient sa dissolution. Les commentateurs occidentaux présentèrent l'événement comme l'échec du communisme. Mais si l'URSS était un État ouvrier, né de la révolution d'Octobre 1917, la bureaucratie stalinienne qui y avait pris le pouvoir dès les années 1920 ne défendait plus les intérêts de la révolution mondiale.

La fin de l'URSS fut l'aboutissement d'un long processus : faute de s'être étendue au reste du monde, la tentative du prolétariat de prendre les rênes de la société, stérilisée par la bureaucratie au pouvoir, avait fini par atteindre ses limites et s'était retrouvée prise dans des contradictions insurmontables.

L'URSS avait vu le jour fin 1922, après la victoire du jeune État ouvrier dans la guerre civile imposée par la bourgeoisie et l'impérialisme. La plupart des entités de l'ex-Russie des tsars formèrent alors une fédération de républiques indépendantes, dotées de droits égaux. Certaines n'y adhérèrent pas, les bolcheviks ayant proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais l'URSS regroupait plus d'une centaine de peuples. Cet État ouvrier fut le premier État de l'histoire dont le nom ne comportait aucune référence nationale ou géographique. Malgré la dictature stalinienne, il allait incarner longtemps, aux yeux de la classe ouvrière mondiale, l'espoir d'une alternative au système capitaliste.

L'économie planifiée se développa à l'échelle de l'URSS, grâce à l'abolition de la propriété privée des moyens de production, ce qui lui ouvrit

des possibilités immenses en dépit de sa coupure du marché mondial. En 1936, dans *La Révolution trahie*, Trotsky salua les succès de l'économie soviétique, en voie de sortir en partie l'URSS de son arriération économique et sociale, sans cacher pour autant les limites de son développement ni le fait qu'elle n'avait encore rien à voir avec le socialisme, contrairement à ce que prétendait Staline.

Le parasitisme et la dictature de la bureaucratie stalinienne

Cependant, la domination de la bureaucratie se renforça dans les années 1920-1930, au fil des défaites de la révolution à l'étranger. Le stalinisme instaura un régime d'oppression contre les travailleurs et perpétua les inégalités entre les républiques soviétiques. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, il intégra aussi de force plusieurs territoires d'Europe de l'Est et les pays Baltes.

Jusqu'à la mort de Brejnev en 1982, les différentes couches de la caste dirigeante restèrent cimentées par une nécessaire unité, face aux dangers de contestation à l'intérieur et d'une nouvelle guerre contre l'impérialisme à l'extérieur. La bureaucratie prospérait

en parasitant le corps de la société, mais elle devait masquer ses privilèges. Son régime de terreur visait à étouffer toute critique de la part des travailleurs, mais aussi à empêcher que les intérêts et ambitions contradictoires des clans dirigeants et des grands corps de l'État, tels l'armée et le KGB, fragilisent l'édifice du pouvoir.

Des rivalités au sommet du pouvoir à l'éclatement

Dans les années 1980, cette unité de façade finit par voler en éclats sous l'effet de tendances centrifuges, chaque groupe de bureaucrates cherchant à utiliser la moindre parcelle de pouvoir dans son intérêt, pour satisfaire sa soif d'enrichissement. Ce pillage finit par entraîner un quasi-blocage de l'économie, amenant le secrétaire général du Parti communiste en 1985, Gorbatchev, à vouloir remettre en marche la machine, ce qu'on appela la perestroïka. Mais la discussion autour des réformes à promouvoir, au lieu de lui en donner les moyens, affaiblit son autorité et ouvrit les vannes d'une surenchère de démagogie qui allait entraîner l'implosion du pays.

Pour contrer ses opposants dans les hautes sphères de la bureaucratie, Gorbatchev chercha des soutiens dans l'opinion. Il se trouva vite dépassé par la démagogie de ceux qui contestaient désormais la tutelle du centre. Les autorités des diverses républiques réclamaient leur indépendance. Une petite bourgeoisie favorable au capitalisme trouva également des porte-parole parmi les très hauts bureaucrates, dont Eltsine, élu président de la république de Russie en mai 1990. Pour affaiblir le pouvoir central, ce dernier encouragea les pouvoirs locaux à prendre « autant d'autonomie qu'ils pourraient en avaler ». La classe ouvrière se manifesta aussi, en particulier les mineurs, qui menèrent de grandes grèves. Malheureusement, la seule direction



Caricature du journal satirique Krokodil. Prétendant parler au nom des peuples, chaque représentant des républiques devenues indépendantes entend mettre la main sur les ressources locales, "Nous, permettez, on a du gaz ! Et d'une !" "Oui, mais on a du sucre, et il n'est pas pour vous !" Un troisième est assis sur une balle de coton, le quatrième appuyé sur un baril de pétrole.

politique qui s'offrit alors à eux fut celle des Eltsine et autres démagogues.

Les républiques baltes et géorgienne se déclarèrent indépendantes dès 1990. Des mois d'affrontements politiques aboutirent, après une tentative de putsch des partisans du maintien de l'URSS, à la démission de Gorbatchev et à la victoire d'Eltsine. Le 8 décembre 1991, ce dernier, entouré de ses homologues ukrainien et biélorusse, signait l'acte de dissolution de l'URSS.

Dislocation de l'ex-URSS : une catastrophe pour les peuples

La ruée des bureaucrates pour s'accaparer les richesses ne connut plus de limites. Ils s'emparèrent des usines, des mines, des moyens de transport, se contentant parfois de les dépecer pour les revendre par morceaux. Les travailleurs découvrirent le chômage, les salaires et retraites impayés durant des mois, une inflation atteignant 2000%, les soins et l'éducation désormais payants. Les années 1990 furent celles d'un effondrement économique, social et culturel comme aucun État n'en avait connu en temps de paix, avec le développement des mafias, les affrontements armés entre clans dirigeants, des populations soudain déchirées, des guerres dans le Caucase et en Asie centrale. Les nouveaux riches, les oligarques et leurs parrains au pouvoir pouvaient enfin étaler au grand jour leur fortune, accumulée sur les dépouilles de l'économie soviétique.

Quant à réintégrer l'ex-URSS au sein du système capitaliste, c'était une question plus complexe. Ses républiques s'étaient développées comme des éléments d'un tout organisé à l'échelle de ce presque-continent, se répartissant les productions, fournissant à la population des logements, l'électricité et le chauffage, les transports, l'éducation, même avec les limites imposées par la gestion bureaucratique de la société.

Depuis lors, sur le marché mondial, l'économie des pays de l'ex-URSS est devenue essentiellement une pourvoyeuse de matières premières. Le développement promis lors de la naissance des nouveaux États n'a pas eu lieu. Trente ans plus tard, l'ex-URSS voit se déployer le régime autoritaire de Poutine, celui des oligarques ukrainiens, la dictature du Tchétchène Kadyrov, celle du Biélorusse Loukachenko et de leurs semblables. On assiste à la précarité grandissante en Russie, à la pauvreté extrême au Tadjikistan, aux guerres tantôt larvées, tantôt ouvertes entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la Russie et l'Ukraine, etc.

La fin de l'URSS a provoqué un effroyable recul social, politique, humain, parallèle à celui qu'entraîne la crise actuelle du système capitaliste. Face à cette impasse, la perspective communiste qui avait guidé les révolutionnaires de 1917 et conduit à la création de l'URSS, reste la seule valable pour ouvrir un véritable futur à la classe ouvrière et à toute l'humanité.

Pierre Merlet



Le bras de fer entre Gorbatchev et Eltsine en août 1991, représentants de clans de la bureaucratie et issus du même moule.

Dans les hôpitaux lyonnais : au Groupe hospitalier Est, un air de déjà-vu

À l'hôpital GHE, la nouvelle vague de Covid déferle sur le personnel, exactement comme la première. Comme le faisait remarquer une travailleuse, « au bout de deux ans, aucune leçon n'a été retenue ». Faute d'embauches, d'ouverture de lits, c'est la même catastrophe.

Les interventions non urgentes ont donc été déprogrammées, une partie du personnel des blocs opératoires renforce les services de réanimation. Aux Urgences pédiatriques de l'hôpital Femme-mère-enfant, il faut faire face aux maladies de l'hiver, mais aussi au Covid, qui touche plus d'enfants que lors des vagues précédentes.

Le laboratoire interne,

qui est censé dépister le personnel de l'hôpital, est débordé : le délai pour avoir les résultats des tests PCR est passé de 24 à 36 heures. Pour y faire face, la direction propose de faire des tests antigéniques dans les services, et de ne faire un test PCR qu'en cas de résultat positif. Or ces tests peuvent laisser passer des malades sans les repérer. De toute façon, il est prévu de faire travailler les salariés contaminés mais asymptomatiques, sans égard pour le risque couru par les patients.

Entre les arrêts-maladie, les demandes de disponibilité et le sous-effectif chronique, la charge de travail explose. Les travailleurs sont contraints de revenir

sur leurs congés ou leurs repos. Les plannings et horaires sont sans cesse chamboulés de même que les équipes. On ne sait jamais où et avec qui on va travailler, ce qui contribue à rendre le travail plus difficile et plus fatigant. Les brancardiers doivent assurer une vingtaine de transports de malades par jour, au lieu d'une quinzaine d'habitude, c'est donc la course. Les postes en 12 heures sont de plus en plus fréquents. De jeunes infirmières ou aides-soignantes, plus en forme que les anciennes, acceptent de combler les trous dans les plannings en heures supplémentaires, à la fois pour faire tourner les services et pour compléter leurs



salaires insuffisants. Mais l'épuisement monte, et cette fausse solution ne pourra pas durer éternellement.

Pour couronner le tout, la direction de l'hôpital fait en permanence la morale sur les gestes barrières et la vaccination, alors qu'il manque

des bras partout. Comme le gouvernement, elle veut masquer son incapacité à assurer un fonctionnement décent de l'hôpital, faute de mettre les moyens pour assurer des embauches et des salaires corrects.

Correspondant LO

À la Croix-Rousse, toute la pression sur les travailleurs

À l'hôpital de la Croix-Rousse, les services ferment ou déménagent les uns après les autres ; la pharmacie doit se réorganiser ; les travailleurs, soignants ou pas, sont sans cesse réaffectés, et peuvent voir leurs horaires modifiés du jour au lendemain.

Comme dans l'ensemble des Hospices civils de Lyon (HCL), toute la chirurgie a été déprogrammée le 20 décembre. Pour justifier cette décision lourde de conséquences pour les patients, la direction montre du doigt les clusters dont le personnel contaminé serait responsable. Mais, faute de moyens et de volonté d'embaucher du personnel, elle avait fermé des services entiers, en gériatrie, en infectiologie ou pneumologie, bien avant la cinquième vague. Les Urgences, dans lesquelles des

lits d'hospitalisation ont été provisoirement installés, sont saturées et doivent gérer dans le chaos une enfilade de patients Covid et non-Covid.

Pour tenter de faire accepter aux secrétaires de travailler pour deux ou trois services en même temps, la direction est venue leur proposer du chocolat ! Mais ces petits gestes dérisoires et hypocrites ne suffisant pas, le bâton remplace la carotte. Les jours de congés ont été réduits pour les fêtes de fin d'année, et supprimés dans certains services.

Appliquant avec zèle les mesures du gouvernement, la direction impose, sous prétexte « d'assurer la continuité des services » et « quand toute autre solution alternative est impossible », que le personnel malade du Covid non symptomatique ou même « sans symptôme respiratoire des voies aériennes » vienne travailler coûte que coûte. Dans ces cas-là, les soignants sont soumis à des gestes barrières renforcés, obligés de rester à distance de tous leurs collègues et de manger seuls. C'est la triple peine : la maladie, le travail dans des conditions dégradées et un isolement de pestiféré !

Ces conditions de travail et ce mépris permanent suscitent, pour l'instant, un mélange de dégoût, de

fatalisme et de colère. Une fraction des travailleurs de l'hôpital sait que la seule et unique voie pour que quelque chose change passe par leur mobilisation collective. Début décembre, une quinzaine d'entre eux ont fait le tour des services, pour faire signer une pétition demandant des effectifs, pas seulement des soignants formés, mais aussi des travailleurs qui pourraient être opérationnels du jour au lendemain pour assurer les transports, les allers-retours à la pharmacie, aux laboratoires, la gestion des stocks, répondre au téléphone... La pétition a été très bien signée. Elle ne peut être qu'une toute première étape.

Correspondant LO

Hôpital Charles-Nicolle – Rouen : ça déborde aux Urgences, la colère aussi

Depuis lundi 27 décembre, un préavis de grève concernant le personnel des Urgences de l'hôpital Charles-Nicolle, à Rouen, est en cours.

Depuis des mois, voire des années, le manque d'effectifs, combiné à un afflux de malades, Covid ou non, rend la situation ingérable pour les équipes. D'autant plus qu'on ne sait

plus où mettre les patients : en raison de fermetures de lits et de la transformation de certains en lits Covid, on ne peut pas les transférer dans les autres services pour qu'ils y soient

hospitalisés. Ils attendent donc jusqu'à deux ou trois jours aux Urgences et s'entassent dans les box et les couloirs. La période de Noël, avec un nombre encore plus important de malades, a fini par faire craquer les équipes.

En réponse aux revendications du personnel, la

direction se contente de parler de « l'optimisation de l'approvisionnement en matériel » et de la « modification des organisations », autrement dit, elle n'a pas l'intention d'y faire grand-chose ! Elle attend sûrement que la colère se généralise.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière

De zéro à rien

Après les augmentations de salaire octroyées aux soignants, le gouvernement avait promis une revalorisation pour les agents de catégorie C de la fonction publique. Les grilles de salaire viennent d'être publiées et les augmentations sont plus que dérisoires, allant de zéro à quelques euros. Ils chercheraient à nous mettre en colère qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. La journée nationale d'action programmée le 11 janvier prochain sera une occasion de le montrer.

Hôpital de Beauvais

Ils ont les moyens !

Dans un article de la presse locale en fin d'année dernière, on pouvait lire que, pour pouvoir réaliser les tests Covid, l'activité de Laborizon était multipliée par dix. Mais, comme il manque toujours des secrétaires et des préleveurs malgré le renfort d'étudiants, la direction a choisi de nous inciter à venir travailler pendant nos vacances. Et, pour ceux qui acceptaient de venir les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier, de nous payer double et sept euros de plus par heure. La preuve qu'ils peuvent bien augmenter nos salaires !

Pôle santé sud-Le Mans

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière – Paris : **travailler même malade**

La 5^e vague de Covid et son variant Omicron contaminent beaucoup de monde, dont de nombreux salariés. De ce fait, le gouvernement ne cesse de changer les mesures sanitaires pour remettre ceux-ci au travail le plus vite possible. Il en va de même à l'hôpital.

À la Pitié-Salpêtrière, qui fait partie de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la médecine du travail reçoit chaque jour par dizaines des résultats de tests PCR positifs, qu'il faut gérer. Le laboratoire de virologie est submergé de demandes de PCR qui proviennent pour 80 % du personnel. Cela l'amène à changer son fusil d'épaule et à proposer sous une tente

à l'extérieur des tests antigéniques plus rapides.

L'augmentation du nombre de cas positifs parmi le personnel s'ajoute au manque énorme de salariés, qui a entraîné les récentes fermetures de services. En conséquence, la direction et les responsables médicaux réajustent les consignes presque chaque jour.

La médecine du travail donne la conduite à tenir au

personnel contaminé. Si l'on est positif symptomatique et avec le schéma vaccinal complet, on a droit à sept jours d'éviction. Si le schéma n'est pas complet, l'éviction est portée à dix jours, avec la nécessité de refaire un PCR avant de reprendre. Ce sont là les consignes sanitaires. Mais si les symptômes disparaissent et que l'on se sent capable de reprendre le travail, dans un service en tension dont l'encadrement vous le fait largement savoir, on peut reprendre tout de suite et sans test PCR de reprise.

Pour les personnels positifs asymptomatiques,

c'est encore plus simple. Si vous vous sentez capable de travailler, vous fait-on comprendre, vous pouvez aller gaiement à l'hôpital, en compagnie de votre virus. Il suffira de respecter les gestes barrières, c'est-à-dire de garder le masque en permanence, d'éviter les moments sans port du masque en présence de collègues, comme les pauses-café et le repas, et de le retirer chacun à son tour. Cela veut dire travailler comme un fou, manger tout seul dans son coin et craindre en permanence de contaminer des collègues ou des patients.

Les travailleurs de l'hôpital, qui ressentent que presque tout le monde est cas contact de quelqu'un, se demandent que faire, tiraillés qu'ils sont entre les injonctions contradictoires, ce qui est correct d'un point de vue sanitaire et les pressions de la direction pour venir travailler. En tout cas, après deux ans d'épidémie, la seule mesure que le gouvernement et la direction de l'hôpital sont capables de prendre est de continuer à envoyer tout le monde au charbon quoi qu'il arrive et quoi qu'il leur en coûte.

Correspondant LO

CHI Clermont-Fitz James : **contre un licenciement arbitraire**

Vendredi 7 janvier à 9 heures, un rassemblement devant le tribunal administratif d'Amiens était organisé par le syndicat CGT de l'hôpital psychiatrique de l'Oise, le CHI de Clermont-Fitz James.

Il s'agit de soutenir la demande d'annulation du licenciement de fait d'une de ses militantes, Agnès Dingival, par le biais d'une mise à la retraite d'office. Ce licenciement, une radiation des effectifs devant prendre effet le 27 janvier, est illégal et discriminatoire. Cette militante, aide-soignante, est la seule dans l'hôpital à se voir refuser la prolongation de son activité, alors qu'elle n'a pas les annuités requises pour avoir droit à une pension de retraite complète. Il y a deux ans, une première tentative de mise à la retraite d'office avait échoué ; trois jours avant l'audience du tribunal administratif, la direction avait reculé, annulé sa décision et accepté la prolongation d'activité.

Le seul motif véritable est de se débarrasser d'une

militante combative et de faire une démonstration, dirigée contre tous les agents de l'hôpital, pour montrer que la direction peut se permettre n'importe quoi contre les travailleurs. Cela se passe au moment où, partout, l'hôpital craque sous les effets du manque d'effectif. En prime, le personnel est confronté à la remise en cause des droits et doit bien souvent affronter l'arrogance, le mépris et le cynisme d'une direction qui s'occupe bien plus de le combattre que de soigner les patients.

Plus de 400 personnes ont signé la pétition qui exige l'annulation de cette mesure scandaleuse. Au même moment, la direction prolonge l'activité d'autres aides-soignantes jusqu'à 67 ans et se trouve obligée de faire appel à des retraités, par le biais de l'intérim,



Agnès Dingival, lors d'un rassemblement en soutien aux travailleurs sociaux.

pour tenter de combler les manques d'effectifs les plus criants. Cela se passe au moment où le plan blanc a été décrété dans tous les hôpitaux du département. Le ministre, Véran, a été saisi, mais est resté silencieux.

Cette mesure, qui reviendrait à imposer de se contenter d'une retraite d'à peine plus de 1 000 euros, met en évidence la situation de bien des femmes travailleuses, qui se retrouvent sans les 43 années de

cotisations requises pour bénéficier d'une pension de retraite sans abattements. À 62 ans, il leur manque souvent bien des années de cotisation. Elles touchent finalement une pension inférieure en moyenne de 39 % à celles des hommes. La seule compensation octroyée par la loi a été de pouvoir travailler jusqu'à 65 ans pour avoir droit à une pension complète, âge repoussé à 67 ans par la loi de 2010. Il est inacceptable

que ce petit droit se retrouve soumis à la bonne grâce de dirigeants.

Le rassemblement du 7 janvier, à 9 heures, devant le 14 rue Lemerrier à Amiens, à l'appel de la CGT, était rejoint par différentes délégations et personnalités, dont Loïc Penn, médecin urgentiste à l'hôpital de Creil, responsable CGT et un des porte-parole du PCF de l'Oise, ainsi que notre camarade Nathalie Arthaud.

Correspondant LO

RATP métro ligne 13 : **les débrayages continuent**

Sur la ligne 13 du métro parisien, les conducteurs ont continué à débrayer tous les vendredis jusqu'à la fin de l'année. Le 17 décembre, les grévistes étaient 80, en débrayage d'une heure ou en journée complète de grève, ce qui a désorganisé le service. Vendredi 24 décembre, il y avait eu plus de déclarations de grève sur le service

complet que la fois précédente. Le 31 décembre encore, des débrayages ont eu lieu.

Les conducteurs grévistes protestent contre la forte dégradation des conditions de travail, due notamment au manque criant d'effectifs. Par exemple, le temps de battement dont disposent les conducteurs entre deux

tours de métro est diminué, et de plus en plus souvent, un conducteur doit repartir sitôt arrivé au dépôt après son premier tour. Cela s'ajoute à d'autres problèmes : vétusté des installations et du matériel roulant, pannes à répétition, retards.

Même si pour le moment le mouvement ne touche que le personnel de la

conduite, les agents de station sont confrontés à des problèmes similaires. Ils ont par exemple de plus en plus de mal à obtenir une « relève », un travailleur qui les remplace le temps de leur pause, pendant leur journée de travail. Ils peuvent tout de même prendre leur pause, mais en prévenant la hiérarchie qui déclenche alors un

chronomètre pour qu'elle ne dépasse pas 20 minutes.

La direction de la ligne 13 fait la sourde oreille devant les revendications des grévistes et refuse pour le moment de les recevoir. Mais si elle espère que le mouvement s'essouffle, la colère des conducteurs n'est pas retombée et ils comptent remettre ça.

Correspondant LO

Livreurs : les forçats de la course

En appelant à des débrayages le soir du réveillon, la CGT de Just Eat voulait mettre en lumière les conditions de travail des livreurs à vélo, dans cette société qui se vante de salarier ses coursiers mais ne leur épargne ni les bas salaires, ni l'extension de leurs zones d'intervention, ni les licenciements abusifs.

Les livreurs des autres plateformes connaissent, de plus, les problèmes attachés à leur condition de travailleurs théoriquement indépendants. Dans les rues par tous les temps, de jour et encore plus de nuit, surtout à la mauvaise saison, sans carrosserie protectrice, ces forçats de la livraison risquent à tout moment l'accident, sans qu'on sache combien en sont victimes. Une enquête auprès de 500 livreurs du Nord-Est parisien révèle qu'un quart d'entre eux ont déjà été blessés. En un an, six livreurs sont morts

dans des accidents, dont un récemment encore, percuté par une voiture à Strasbourg.

C'est une course contre le temps, contre la concurrence de plus en plus vive, vu le nombre croissant de demandeurs de ces petits boulots, une course contre eux-mêmes, qui les pousse à multiplier les livraisons, à griller les feux rouges : l'un d'eux déclare que, s'il ne le fait pas, il perd 300 euros dans le mois. Cette situation pousse aussi un bon nombre d'entre eux à ne pas se soigner correctement en cas de chute ou de maladie,

à ne pas prendre d'assurance, quand elle existe.

Les profiteurs de ces travailleurs, qui, à ces conditions, gagnent le smic ou un peu plus, sont évidemment les plateformes comme Deliveroo, Uber Eats et autres donneurs d'ordres de ces auto-entrepreneurs.

C'est le vrai visage de cette prétendue liberté du travail prônée par les tenants du système et le gouvernement : on est censé choisir les courses que l'on veut faire, mais la seule liberté dont on dispose est d'être surexploité. C'est aussi, parfois, celle d'en surexploiter d'autres, moins protégés encore, des travailleurs sans papiers à qui certains sous-louent leur compte, en récupérant 30% à 50% des recettes. C'est une pratique qui se développe



et qui, selon le Comité des livreurs autonomes de Paris (CLAP), tombe de plus en plus dans les mains de mafias.

Des livreurs ont commencé à s'organiser ; le procès de Deliveroo pour dissimulation d'un grand nombre d'emplois, et donc pour le non-paiement de cinq millions d'euros de

cotisations sociales qui l'accompagne, aura lieu en mars 2022.

Mais tout le système est à l'image de la société rêvée par le grand patronat : transformer chaque travailleur en concurrent voire en ennemi des autres, pour exploiter sans entraves.

Sylvie Maréchal

Magasins Carrefour : mobilisations et débrayages

Depuis la mi-décembre, des débrayages, barrages filtrants et blocages d'entrepôts ont visé les magasins Carrefour et Action.

Dans les hypermarchés Carrefour de Bercy, à Paris, et d'Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, des grèves et débrayages ont eu lieu, faisant état d'une dégradation des conditions de travail, réclamant une augmentation des salaires. Les travailleurs mobilisés dénonçaient aussi la mise en location-gérance programmée de ces magasins, qui fait craindre une détérioration importante de leur statut, avec jusqu'à 2 300 euros de perte de salaire à l'année, et la disparition de

diverses compensations.

Face à cela, la direction n'a accordé qu'une hausse générale des salaires dérisoire de 1%. « 1% d'augmentation, pour moi, c'est dix euros par mois supplémentaires. Ils sont fous de penser que c'est suffisant ! » disait une caissière, qui travaille 30 heures hebdomadaires, pour 1 000 euros net par mois. Cela l'est d'autant moins que l'inflation a été de 2,8% sur un an et que beaucoup de travailleurs, et surtout de travailleuses à Carrefour, du

fait de problèmes de gardes d'enfants et de longs déplacements entre travail et domicile, sont souvent obligés de travailler à temps partiel.

Si la période des fêtes, au cours de laquelle la pression sur les salariés est très forte, n'a pas vu se produire de mobilisation importante, il n'est pas exclu que des

mouvements surviennent, du fait du mécontentement que ressentent les salariés de la grande distribution, quel que soit le secteur.

Correspondant LO

À Belle-Épine, une colère froide

Au magasin Carrefour de Belle-Épine, à Thiais en région parisienne, le manque de personnel se fait sentir. Tout le monde est épuisé, des horaires de plus en plus intenable sont imposés et le matériel vétuste n'est pas remplacé.

Aux produits frais par exemple, les travailleurs se retrouvent seuls toute la

journée pour tenir le poste.

De plus, la direction ne fait pas le nécessaire face au Covid. Les seules mesures barrières qui sont mises en place sont celles qui contraignent le personnel et, deux ans après le début de l'épidémie, les vestiaires ne sont toujours pas ventilés. Plusieurs caissières du secteur libre service ont été

contaminées.

Cela n'a pas empêché le directeur de faire le tour du magasin pour souhaiter les bons vœux, comme si de rien n'était. Il a été reçu comme il se doit, c'est-à-dire très fraîchement, et peut s'attendre à ce que la colère, froide jusqu'ici, se réchauffe subitement.

Correspondant LO

RSI Intérim : sans-papiers toujours en lutte

En grève depuis deux mois et demi, des travailleurs sans papiers de la société d'intérim RSI continuent de se battre pour leur régularisation.

Expulsés d'une agence qu'ils occupaient dans le 10^e arrondissement de Paris, puis de celle de Gennevilliers, ils campent désormais toujours devant celle-ci.

Après un rassem-

blement réussi le 24 décembre devant la mairie de Gennevilliers, une réunion regroupant une cinquantaine de personnes s'est tenue le 4 janvier à la Bourse du travail de cette ville des Hauts-de-Seine.

Des représentants d'associations et de la mairie étaient venus en soutien. Il y a été décidé l'organisation d'une manifestation à la préfecture de Nanterre le 18 janvier.

La plus grande partie des grévistes ont réussi à obtenir les documents que le patron de RSI aurait dû fournir depuis longtemps.

Ce sont des ouvriers qui travaillent depuis des années dans le bâtiment, mais il aura fallu six semaines à RSI et aux autorités pour faire ce pas. Il faut maintenant faire pression sur la préfecture pour obtenir les papiers qui permettraient enfin leur régularisation.

Ces travailleurs sans

papiers, la plupart maliens, mais aussi sénégalais, sont pourtant en France depuis plusieurs années. Ils produisent la richesse d'entreprises qui les embauchent en connaissance de cause. Ces travailleurs doivent tous être régularisés !

Correspondant LO

Métallurgie : le patronat veut des reculs

Le 21 décembre s'est tenue la dernière réunion de négociation d'une convention collective nationale entre le patronat de la métallurgie, l'UIMM, l'Union des industries et métiers de la métallurgie, et les fédérations syndicales de cette branche industrielle, qui regroupe plus de 1,5 million de travailleurs dans environ 42 000 entreprises.

Les délégations CFTD, FO, CGC se sont d'ores et déjà déclarées favorables au texte et prévoient de le signer d'ici la fin janvier. Son application interviendrait au 1^{er} janvier 2024.

Ces négociations ont commencé il y a six ans et n'ont été qu'un jeu de dupes. En effet, depuis un siècle et demi, malgré toutes les luttes, y compris les grèves générales de 1936 et 1968, les patrons représentés par le Comité des forges puis par l'UIMM avaient toujours refusé le principe même d'une convention collective nationale. Les seules exceptions sont celle des ingénieurs et cadres et celle de la sidérurgie. Les conditions d'emploi des centaines de milliers de travailleurs de la métallurgie sont donc éclatées entre 78 conventions territoriales, 25 accords nationaux et 52 avenants. Aussi quand en 2016, dans un contexte de

rapport de force défavorable aux salariés et marqué par de multiples reculs inscrits dans le Code du travail, l'UIMM s'était soudain dite prête à une négociation qu'elle avait toujours refusée, il était évident que ce n'était pas pour faire des cadeaux. Toutes les fédérations syndicales ne s'en étaient pas moins félicitées et précipitées à la table des pseudo-négociations.

Le bilan aujourd'hui est un texte de 230 pages reprenant tous les reculs inscrits dans le Code du travail ces dernières années, notamment sur le temps de travail, son organisation et l'utilisation des possibilités dérogatoires à la loi.

Ainsi le quota maximum d'heures supplémentaires annuelles pourra être de 450 heures, au lieu de 220 actuellement. La possibilité de déroger aux onze heures de repos quotidien pour n'en garder que neuf

est aussi largement facilitée. Le mode de calcul de la prime d'ancienneté est aussi changé, ce qui pourrait entraîner, selon la CGT, entre 10 et 16 % de perte. Quant au complément de ressources prévu, il ne concerne que les salariés titulaires d'un contrat de travail d'ici le 31 décembre 2023. Le calcul de la prime de panier, importante en particulier pour les travailleurs de nuit ou en déplacement, est également revu. Toujours selon la CGT, le nouvel indice de référence est inférieur à l'actuel dans la moitié des conventions en vigueur.

D'autres dispositions spécifiques à certaines conventions territoriales (primes diverses, jours de congés spéciaux) seront également sur la sellette lors de réunions renvoyées à l'échelle territoriale dans les mois qui viennent.

Que l'on soit ouvrier, technicien ou cadre, tout le système actuel de classification disparaît et c'est l'individualisation qui est la règle : tout un système de cotation du poste tenu par le salarié sera mis en place en fonction des critères retenus dans



Manifestation des salariés de la métallurgie, le 25 novembre 2021.

la convention nationale, et pour cela des négociations auront lieu par entreprise, d'ici le 31 décembre 2023. On risque alors de voir certains délégués syndicaux se laisser absorber par des réunions sans fin sur les critères de classification qui ne peuvent être que sources de division entre les travailleurs.

La priorité dans la période actuelle devrait être au contraire d'unifier les travailleurs. Les revendications vitales de salaire et d'emploi sont les mêmes pour tous, quels que soient la catégorie, l'entreprise, le statut : CDI, CDD ou intérimaires. Tous ont besoin d'un salaire qui leur permette de vivre. Il serait dérisoire de s'enfermer derrière des grilles, alors que les prix de tout ce qui

est nécessaire pour vivre s'envolent de la même façon pour toutes les familles ouvrières.

Le patronat d'ailleurs ne s'y trompe pas : les taux minimum de salaire de la nouvelle grille, figurant en annexe de la convention et applicables au premier janvier 2024, sont ridiculement bas, mais d'ores et déjà trop élevés pour les patrons, puisqu'une période de transition allant jusqu'à 2030 est prévue pour les entreprises de moins de 150 salariés.

Les travailleurs n'attendront pas aussi longtemps pour exiger, non pas des aumônes, mais leur dû. Et cela ne concerne pas que les travailleurs de la métallurgie, mais toute la classe ouvrière.

Paul Sorel

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
International	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Vaccins : fortune des uns, misère des autres

Après deux années marquées par le développement d'une épidémie à l'échelle de la planète, Big Pharma va bien, très bien. Il n'en va pas de même pour les populations les plus pauvres.

Pour l'année 2021, l'américain Pfizer annonce 36 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour la seule vente de son vaccin à ARN messenger. L'année 2022 s'annonce encore meilleure, avec les doses de rappel et la vaccination des adolescents, voire des enfants. Pour lui, tout va donc pour le mieux.

Il faut dire que le vaccin Pfizer est un des plus chers, voire le plus cher. Contrairement au boulanger qui affiche le prix de sa baguette, Pfizer n'affiche pas celui de son vaccin, il est le résultat de tractations secrètes. Mais une gaffe sur Twitter d'une responsable de la Commission européenne avait dévoilé en décembre 2020 le prix initial facturé à l'Europe de 15,50 euros la dose, bientôt augmenté, six mois tard, de 4 euros.

Certains laissent à penser ou font mine de croire qu'il s'agit là de la juste rémunération de longs efforts de recherche médicale et de grands travaux de

production. Il n'en est rien. Les recherches fondamentales sur l'ARN messenger et les techniques de mise au point de ce type de vaccin remontent à des années. Elles ont été le fait de petits laboratoires de biotechnologies, comme l'entreprise allemande BioNTech aujourd'hui associée à Pfizer. Il a fallu la pandémie, et donc la perspective d'un marché planétaire ainsi annoncé, pour que le bulldozer Pfizer accède enfin à la demande de BioNTech de mettre à disposition son savoir-faire et ses moyens de production. La rentabilité était assurée, le marché avait un besoin impérieux de cette marchandise qu'était désormais le vaccin, Pfizer était assuré de gagner. C'est fait, et sans prise de risque, puisque tous les contrats ont été signés et payés bien avant que les vaccins soient livrés.

Avec une histoire un peu différente, il en est allé de même pour Moderna, l'autre producteur de vaccin à ARN



JUSTIN LANE EPA

messenger. Après des années et des années de recherche dans une petite structure, les finances publiques sont arrivées, attirées par la perspective d'un marché mondial.

L'anglo-suédois AstraZeneca a, lui, produit un vaccin différent développé par un laboratoire public, celui de l'université d'Oxford. Comme les autres, il a reçu le soutien financier des États. Comme pour les autres, avant même qu'elles ne soient produites, les doses de son futur vaccin ont été commandées, payées, préachetées.

Mais aujourd'hui des

dizaines de millions de doses de ce vaccin AstraZeneca restent dans des entrepôts frigorifiés. De nombreux pays riches n'en veulent plus, en raison des cas de thrombose survenus après son injection.

Au Canada, au Luxembourg, en France, des centaines de milliers de doses ont été détruites, car arrivées à leur date de péremption. Mais, depuis cet été, c'est par millions de doses que ce vaccin, boudé par les pays européens, a été livré en Afrique au titre de la solidarité internationale Covax. Qu'est donc devenu le risque de thrombose ?

C'est d'autant plus cynique que, faute d'infrastructures, d'équipements et de personnel, faute de seringues et de diluants pour mener à bien les campagnes de vaccination, les doses fournies sont vite périmées. C'est ainsi que le Nigeria annonçait en décembre la destruction d'un million de doses périmées et que le Sénégal s'appretait à faire de même pour 400 000 doses.

Tout cela en dit long sur cette prétendue solidarité avec les pays pauvres, qui consiste à leur livrer les vaccins dont on ne veut plus.

Sophie Gargan



Élection présidentielle 2022

Un programme de lutte

La campagne de Nathalie Arthaud continue. En ce mois de janvier, elle sera présente en meeting dans de nombreuses villes mais, partout, il s'agit de faire connaître sa candidature et le programme de lutte qu'elle défend.

En ce début d'année, ceux que nous rencontrons témoignent des coups qui pleuvent sur le monde du travail : salaires ou retraites qui ne permettent plus de joindre les deux bouts face à la hausse des prix, difficultés à trouver du travail ou à garder le sien, désorganisation des soins à l'hôpital qui font craindre le pire quand on doit se soigner.

Cette situation dramatique est la conséquence logique d'un système capitaliste où l'appauvrissement de la majorité de la population est la condition de l'enrichissement d'une

poignée de privilégiés. Et si Macron multiplie les attaques contre les travailleurs, tous les candidats qui aspirent à gouverner dans le cadre de ce système capitalistes feront de même.

Pour les travailleurs, la seule issue réaliste est de préparer la lutte pour la satisfaction de leurs besoins essentiels dans tous les domaines, à commencer par la possibilité pour tous d'avoir un emploi et un salaire qui permette de vivre.

Ces droits élémentaires, il faudra les imposer de force à la bourgeoisie, au grand patronat et à leurs hommes politiques. Il est urgent pour cela de se regrouper autour d'un programme de lutte. Il faut que le camp des travailleurs, au-delà même de la satisfaction des exigences

vitales du monde du travail, se fixe pour objectif le renversement de la société capitaliste.

Voter et faire voter pour Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle, ce sera affirmer cette volonté, ce sera le seul vote utile pour les travailleurs.



Réunions publiques

Dieppe

Judi 6 janvier,
18 heures

Salle annexe de la mairie

Charleville-Mézières

Samedi 8 janvier,
16 heures

Salle Arc-en-Ciel,
rue d'Étion

Tergnier

Dimanche 9 janvier,
15 heures

Foyer Carnegie

Troyes

Mercredi 12 janvier,
19 heures

Hôtel du
Petit-Louvre

Poitiers

Vendredi 14 janvier,
20 heures

Salle Timbaud

Limoges

Samedi 15 janvier,
16 heures

Salle Jean-Pierre-Timbaud

Fourmies

Dimanche 16 janvier,
11 heures

Espace Mandela

Audincourt

Judi 20 janvier,
17 h 30

Foyer municipal

Nancy

Vendredi 21 janvier,
18 heures

Centre de congrès
Prouvé

Saint-Étienne

Mercredi 26 janvier,
19 h 30

Amicale laïque
Chapelon

16, place Jacquard

Annecy

Judi 27 janvier,
19 heures

Salle des Clarisses

Valence

Vendredi 28 janvier,
19 heures

Salle de réception
du stade Pampidou